

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1087

3 juin 2006

SOMMAIRE

Altlorenscheurerhof S.A., Bertrange	52168	Global Communication Network, S.à r.l., Luxembourg	52163
Altlorenscheurerhof S.A., Bertrange	52168	ICX International S.A.	52129
Altlorenscheurerhof S.A., Bertrange	52169	Isis Conseil S.A., Luxembourg	52166
Altlorenscheurerhof S.A., Bertrange	52169	ITH Investments, S.à r.l., Luxembourg	52168
Altlorenscheurerhof S.A., Bertrange	52169	Maples S.A., Luxembourg	52166
Altlorenscheurerhof S.A., Bertrange	52169	MB Conseil & Stratégie S.A., Bereldange	52166
Altlorenscheurerhof S.A., Bertrange	52169	McKesson Information Solutions Holdings V, S.à r.l., Bertrange	52171
Arthus Holding S.A., Luxembourg	52167	MetaldyneLux Holding, S.à r.l., Kopstal	52130
BSI Art Collection S.A., Luxembourg	52162	Nouvelle Epoque Umbrella Fund	52161
Capital International Management Company S.A., Senningerberg	52165	Paros Investment Holding S.A., Luxembourg	52170
Cave Royale Luxembourg S.A., Luxembourg	52164	PPM Second Investment Compagny, S.à r.l., Luxembourg	52168
Cave Royale Luxembourg S.A., Luxembourg	52164	Royal Cross Holding S.A.H., Strassen	52165
Cliffs Investments S.A., Luxembourg	52167	Société Immobilière Euroconstructa S.A., Luxembourg	52170
D.B. Zwrn Nib Holdings (Lux), S.à r.l., Luxembourg	52160	Stardust S.A., Bertrange	52162
Déco Plâtre, S.à r.l., Mondcerange	52167	Techniques & Habitat, S.à r.l.	52159
Demeter Conseil S.A., Luxembourg	52164	TR Engineering S.A., Luxembourg	52161
E.C.G. S.A., Expertise Comptable & Gestion, Luxembourg	52170	Utah, S.à r.l., Luxembourg	52167
Galatea Lux One, S.à r.l., Luxembourg	52130		

ICX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 80.145.

Nous vous prions de noter notre décision de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencé avec effet au 2 juin 2003.

La société ICX INTERNATIONAL S.A. ne sera donc plus domiciliée au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à compter de ce jour.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025192//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

MetaldyneLux HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 46.171.500,-.

Siège social: L-8181 Kopstal, 96, route de Mersch.

R. C. Luxembourg B 103.071.

Par résolution datée du 21 décembre 2005, l'associé unique de MetaldyneLux HOLDING, S.à r.l. a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Karen Radtke de son mandat de gérant avec effet au 25 octobre 2005;
- nomination de Monsieur Thomas Andrew Amato, demeurant au 47603 Halyard Drive, Plymouth, Michigan 48170 USA au poste de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, réf. LSO-BO02121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024678/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

GALATEA LUX ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 111.532.

In the year two thousand and five, on the twenty-ninth of November.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of GALATEA LUX ONE, S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 111.532 and incorporated under the Luxembourg law pursuant to a deed dated on 19 October 2005 and whose articles have not yet been published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg, who appoints as secretary Mr Hubert Janssen, lawyer, residing in Torgny, Belgium.

The meetings elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, lawyer, residing in Torgny, Belgium.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and request the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, representing the entirety of the subscribed capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly.

III. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of the meeting.

IV. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to create four classes of shares: Ordinary Shares A, Preferred Ordinary Shares B, Preferred Ordinary Shares C and Special Shares D with rights as set further on in the articles of incorporation.

2. Decision to convert the 500 (five hundred) existing shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each into 500 Ordinary Shares A with a nominal value of EUR 25 each.

3. Decision to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 225,100 (two hundred twenty-five thousand one hundred Euro) so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 237,600 (two hundred thirty-seven thousand six hundred Euro) by the creation and issue of (i) 8,399 (eight thousand three hundred ninety-nine) Ordinary Shares A with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, (ii) 500 (five hundred) Preferred Ordinary Shares B with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, (iii) 101 (one hundred one) Preferred Ordinary Shares C with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each; and (iv) 4 (four) Special Shares D with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, by contribution in cash.

4. Subscription of the total number of (i) 8,399 (eight thousand three hundred ninety-nine) Ordinary Shares A by VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P. («VSS COMMUNICATIONS PARTNERS»), VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P., («VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL»), VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV, L.P., («VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS»), VSS IV SBS, L.L.C., («VSS»), MECOM GROUP PLC («MECOM»), CPP INVESTMENT BOARD PRIVATE HOLDINGS INC. («CPP»), NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS M, L.P. («NY LIFE CAPITAL»), NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS III-A, L.P. («NY LIFE CAPITAL III-A»), NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT MEZZANINE PARTNERS, L.P. («NY LIFE MANAGEMENT») and NYLIM MEZZANINE PARTNERS PARALLEL FUND, L.P. («NYLIM»); (ii) 500 (five hundred) Preferred Ordinary Shares B by Mr Gerd Schulte-Hillen («SH»), BV MANAGEMENTBETEILIGUNGS GmbH & CO. KG («BV MANAGEMENT»), VSS COMMUNICATIONS PARTNERS, VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL and VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS; (iii) 101 (one hundred one) Preferred Ordinary Shares C by SH; and

(iv) 4 (four) Special Shares D by VSS COMMUNICATIONS PARTNERS, VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL, VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS, VSS and payment for such Shares by contribution in cash, as indicated below.

5. Decision to acknowledge and approve the issue by the board of managers of the Company of warrants pursuant to a Share Warrant Agreement on or about 29 November 2005.

6. Decision to introduce new articles 8, 9, 10 and 11 relating to the restrictions on transfer of Shares.

7. Decision to introduce a new article 13 regarding the procedure of the meeting of the Board.

8. Decision to introduce a new article 14 regarding the majority of votes and the minutes of the Board.

9. Decision to introduce a new article 16 regarding the appointment of observers.

10. Decision to introduce a new article 25 relating to the distribution rights.

11. Decision to insert a new article 28 called «Definitions» to be used in the Articles of Incorporation.

12. Decision to amend and restate the Articles of Incorporation of the Company.

13. Decision to accept and acknowledge the resignation of Keith Allen as Board Member of the Company.

14. Decision to appoint as new Board Members of the Company for an unlimited period:

- David Montgomery;

- Gerd Schulte-Hillen.

15. Decision to confirm the existing mandate as member of the Board of Managers of the Company of Marco Sodi and acknowledge David Montgomery as Chairman and Gerd Schulte-Hillen as non executive Vice Chairman as defined in the Articles.

16. Miscellaneous.

First resolution

The shareholders resolve to create four classes of shares: Ordinary Shares A, Preferred Ordinary Shares B, Preferred Ordinary Shares C and Special Shares D with rights as set further on in the articles of incorporation.

Second resolution

The shareholders resolve to convert the 500 (five hundred) existing shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each into 500 Ordinary Shares A with a nominal value of EUR 25 each.

Third resolution

The shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 225,100 (two hundred twenty-five thousand one hundred Euro) so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 237,600 (two hundred thirty-seven thousand six hundred Euro) by the creation and issue of (i) 8,399 (eight thousand three hundred ninety-nine) Ordinary Shares A with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, (ii) 500 (five hundred) Preferred Ordinary Shares B with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, (iii) 101 (one hundred one) Preferred Ordinary Shares C with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, and (iv) 4 (four) Special Shares D with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, by contribution in cash.

Subscription and payment

The shareholders resolve to accept subscriptions for the total number of (i) 8,399 (eight thousand three hundred ninety-nine) new Ordinary Shares A by VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P. (VSS COMMUNICATIONS PARTNERS), VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P., (VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL), VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV, L.P., (VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS), VSS IV SBS, L.L.C.; (VSS), MECOM GROUP PLC (MECOM), CPP INVESTMENT BOARD PRIVATE HOLDINGS INC. (CPP), NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS M, L.P. (NY LIFE CAPITAL), NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS III-A, L.P. (NY LIFE CAPITAL III-A), NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT MEZZANINE PARTNERS, L.P. (NY LIFE MANAGEMENT) and NYLIM MEZZANINE PARTNERS PARALLEL FUND, L.P. (NYLIM); (ii) 500 (five hundred) Preferred Ordinary Shares B by Mr Gerd Schulte-Hillen (SH), BV MANAGEMENTBETEILIGUNGS GmbH & CO. KG (BV MANAGEMENT), VSS COMMUNICATIONS PARTNERS, VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL and VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS; (iii) 101 (one hundred one) Preferred Ordinary Shares C by SH; and (iv) 4 (four) Special Shares D by VSS COMMUNICATIONS PARTNERS, VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL, VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS, VSS and payment for such Shares by contribution in cash, as follows:

Name	Investment in Shares	Number of Shares	Nominal Amount (EUR)	Share Premium (EUR)	Total investment in Shares (EUR)
VSS COMMUNICATIONS PARTNERS	Ordinary Shares A	1,754	25	N/A	43,850
	Special Shares D	1	25	N/A	25
	Preferred Ordinary Shares B	185	25	25 + 1,283.33	246,666
VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS	Ordinary Shares A	1,616	25	N/A	40,400
	Special Shares D	1	25	N/A	25
	Preferred Ordinary Shares B	170	25	25 + 1,283.33	226,667

52132

VSS COMMUNICATIONS	Ordinary Shares A	193	25	N/A	4,825
PARALLEL II PARTNERS	Special Shares D	1	25	N/A	25
	Preferred ordinary				
	Shares B	20	25	25 + 1,283.33	26,667
VSS IV SBS	Ordinary Shares A	69	25	N/A	1,725
	Special Shares D	1	25	N/A	25
CPP	Ordinary Shares A	2,026	25	N/A	50,650
NY LIFE CAPITAL	Ordinary Shares A	456	25	N/A	11,400
NY LIFE CAPITAL III-A	Ordinary Shares A	557	25	N/A	13,925
NY LIFE MANAGEMENT	Ordinary Shares A	208	25	N/A	5,200
NYLIM	Ordinary Shares A	96	25	N/A	2,400
MECOM	Ordinary Shares A	1,094	25	N/A	27,350
	Ordinary Shares A				
	(sweet equity strip)	330	25	1,308.33	440,000
SH	Preferred ordinary				
	Shares B (Sweet Equity)	50	25	25 + 2,616.67	133,333
	Preferred Ordinary				
	Shares C	101	25	9,875.99	1,000,000
BV MANAGEMENT	Preferred ordinary				
	Shares B	75	25	25 + 1,283.33	100,000
Total					2,375,158

Here represented by Sophie Bronkart, lawyer, with professional address at L-2314 Luxembourg, 4, place de Paris, by virtue of proxies established under private seal on 28 November 2005, who, after having stated that its principals have full knowledge of the articles of incorporation of the Company, declares to subscribe in the name of its principals to the ownership of the new Shares as indicated above against their respective name.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to acknowledge and approve the issue by the board of managers of the Company of warrants pursuant to a Share Warrant Agreement on or about 29 November 2005.

Fifth resolution

The shareholders resolve to introduce new articles 8, 9, 10 and 11 relating to the restrictions on transfer of Shares.

Sixth resolution

The shareholders resolve to introduce a new article 13 regarding the procedure of the meeting of the board of managers.

Seventh resolution

The shareholders resolve to introduce a new article 14 regarding the majority of votes and the minutes of the board of managers.

Eighth resolution

The shareholders resolve to introduce a new article 16 regarding the appointment of observers.

Ninth resolution

The shareholders resolve to introduce a new article 25 relating to the distribution rights.

Tenth resolution

The shareholders resolve to insert a new article 28 called «Definitions» to be used in the Articles of Incorporation.

Eleventh resolution

The shareholders resolve to amend and restate the Articles of Incorporation of the Company to reflect in particular, but not limited thereto, the amendments set out in the previous resolutions which shall be read as set out below:

Chapter I. Name, Registered office, Duration, Object

Art. 1. Name

1.1 There is hereby established a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (the «Law»), as well as by the present articles of association (the «Articles»).

1.2 The Company will exist under the corporate name of GALATEA LUX ONE, S.à r.l.

Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for by Article 20 regarding the amendments to the Articles.

2.3 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Duration

3.1 The Company is established for an unlimited duration.

3.2 The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder.

Art. 4. Object

4.1 The Company's object is to acquire and hold interests, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign, commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

4.2 The Company may in particular enter into the following transactions:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of the Company, the use of financial derivatives or otherwise;

- advance, lend or deposit money or give credit to Affiliates through, including but not limited to, the subscription to bonds, notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of any Affiliate;

- enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Affiliates, or any director, director or other agent of the Company or any of the Affiliates, and to render any assistance to the Affiliates, within the limits of the laws of Luxembourg; and

- enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, connected directly or indirectly to the areas described above;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.3 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above, however without taking advantage of specific tax regime organised by the law of July 31, 1929 on holding companies.

Chapter II. Capital

Art. 5. Corporate capital

5.1 The subscribed capital of the Company is set at EUR 237,600 (two hundred thirty-seven thousand six hundred Euro) represented by:

5.1.1 8,899 (eight thousand eight hundred ninety-nine) ordinary shares A having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the «Ordinary Shares A»);

5.1.2 500 (five hundred) preferred ordinary shares B having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the «Preferred Ordinary Shares B»);

5.1.3 101 (one hundred one) preferred ordinary shares C having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the «Preferred Ordinary Shares C»); and

5.1.4 4 (four) Special Shares D having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the «Special Shares D»).

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. Subject to the terms of Article 25, the amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may redeem from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The capital may be changed at any time by a decision of the Shareholder(s) in accordance with Article 21 of the Articles.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Authorized capital

6.1 The authorized capital of the Company is fixed at EUR 5,825 (five thousand eight hundred twenty-five Euro) being the amount by which the Board is able to increase the issued share capital.

6.2 The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the general meeting of Shareholders in accordance with Article 22 of the Articles.

6.3 The Board is authorized to issue Warrants entitling its holders to subscribe for up to 233 (two hundred thirty-three) new Ordinary Shares A of EUR 25 (twenty-five Euro) each for a total amount of EUR 5,825 (five thousand eight hundred twenty-five Euro). The new Ordinary Shares A shall have the same rights as the existing Ordinary Shares A.

The other terms and conditions of the Warrants shall be determined by the Board.

The Board is specially authorized to issue such Warrants without reserving for the existing Shareholders the preferential right to subscribe for and to purchase the Warrants.

6.4 This authorization will expire on the date five years after the date of publication of the extraordinary general meeting of Shareholders held on 29 November 2005.

6.5 At any time in the future, the Board is authorized to increase the share capital of the Company by converting Warrants into Ordinary Shares A.

6.6 The Board may delegate to any duly authorised person the duties of accepting the conversion election. The Board shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of share capital and the issue of Ordinary Shares A enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the Board, the above power of attorney and the subscription of the Ordinary Shares A.

6.7 Each time an increase of share capital is enacted by virtue of a notarial deed pursuant to a decision of the Board, Article 6 shall be deemed to be amended accordingly.

6.8 If the Company or the Shareholders propose that the Company shall issue any additional Shares of an existing or new class of shares in the course of any further increase of the Company's share capital, any Shareholder shall have a subscription right to such newly issued shares pro rata to the percentage of the nominal value of his Shares in the aggregate nominal value of all issued or outstanding Shares at the close of business on the date prior to such issue (the «Shareholders' Subscription Right»). Each of the Investors shall have a subscription right in respect of any issue of other Shares or any other securities or other instruments pro rata the nominal value of their Ordinary Shares and this Article 6.8 shall apply to such subscription right mutatis mutandis.

6.9 The Shareholders' Subscription Right shall not attach to:

6.9.1 any issue of Preferred Ordinary Shares B to existing or new Managers pursuant to an agreement that may be entered into between the Shareholders and the Company on or about Completion;

6.9.2 any issue of Ordinary Shares A to the provider of the mezzanine finance under the mezzanine warrant under the Finance Documents; or

6.9.3 any issue of Shares following from the obligation pursuant to an agreement that may be entered into between the Shareholders and the Company.

6.10 The Investors shall have the right to (i) resolve an increase of the Company's nominal share capital in combination with or without further contribution obligations and/or the granting of further shareholder loans, certificates of notes or (ii) make contribution in cash or in kind (with or without an increase of the share capital, if legally possible) and/or the granting of further shareholder loans, certificates or notes each in the event of the acquisition of further businesses, companies or assets by the Company or the BERLINER ZEITUNG GROUP or in the event the Company, any of its Subsidiaries or any Operational Company is financially distressed.

6.11 In relation to Investors' rights under Article 6.10, the Managers and/or their respective Personal Holdings shall have the right to participate through the Management Partnership in the capital increase or in the contribution pursuant to Article 6.3 on the same terms and conditions as the respective Investor and shall declare within 2 weeks of the Investors' notification, whether they wish to participate in such increase or contribution and/or granting of shareholder loans, certificates or notes at such same terms and conditions. If and to the extent that the Management Partnership decides not to participate, it shall be diluted by the respective nominal share capital increase and, in the event of a contribution and/or granting of shareholder loans, certificates or notes or any contribution without a capital increase, shall be obliged to transfer back Shares in the Company to the respective Investor or any third party as nominated by the Investors, in the amount of shares or portions thereof to be calculated to put the percentage of the Management Partnership in the nominal share capital in a position as if the total amount of the contribution and/or of shareholder loans granted had been used to increase the nominal share capital for an issue of Shares and in which increase the Management Partnership had not participated, calculated taking into account the value of the Shares before and after the contribution. In relation to such valuation, Article 9.2.3 shall apply accordingly.

6.12 Article 6.11 shall apply mutatis mutandis to GSH, taking into consideration that GSH directly holds his Shares in the Company rather than through the Management Partnership.

Art. 7. Shares

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 8. Transfer of shares

8.1 Restriction on Transfers

8.1.1 Without prejudice to the provisions set out below, no Shareholders shall transfer or dispose of any Shares or any interest in any Shares other than in accordance with the Articles and in the case of transfers to non-shareholders, the consent given in a general meeting of Shareholders by the holders of 75% (seventy-five percent) of all the Shares of the Company pursuant to Article 189 of the Law.

8.1.2 Subject to the provisions of this Article 8, Article 9, Article 10 and Article 11, the Shareholders shall not offer, sell, contract to sell, create any interest over, grant a pledge or right of usufruct, or grant any option to purchase or otherwise dispose of (each a «Transfer») any Shares without the prior written consent of the General Meeting by Qualified Resolution. Furthermore the Shareholders shall not enter into a transaction (including a derivative transaction) having an economic effect similar to that of a Transfer, or publicly announce any intention to Transfer any Shares without the prior written consent of the General Meeting by Qualified Resolution of the General Meeting.

8.2 Permitted Transfers

8.2.1 Without prejudice of Article 189 of the Law, the following transfers are permitted:

8.2.2 any Transfer of any or all of the Shares held by a VSS Investor to any other VSS Investor or Transfer of any or all of the Shares held by any VSS Investor to the holders of all or substantially all of the equity in that VSS Investor or in any other VSS Investor, in each case pro rata the equity holders' entitlements to distributions as provided for under the applicable partnership agreements and documents relating thereto («VSS Permitted Transfer»);

8.2.3 any Transfer of any or all of the Shares by any Investor to an Affiliate of such Investor provided that such Affiliate shall immediately retransfer its Shares to the Investor (or to another Affiliate) upon it ceasing to be an Affiliate of such Investor;

8.2.4 any Transfer by any VSS Investor (or its Permitted Transferee) to a Co-Investor (or its Permitted Transferee) or any Transfer by any Co-Investor to any of the VSS Investors (or its Permitted Transferees);

8.2.5 any Transfer of such number of Ordinary Shares A to be agreed between the VSS Investors and MECOM within a period of 6 months from Completion to an investment vehicle the sole purpose of which is the holding of such Shares for the sole benefit of senior officers of MECOM provided that (i) such investment vehicle has been jointly approved of by the VSS Investors in writing, (ii) the investment vehicle shall undertake to the Shareholders that it shall exercise the rights attaching to the transferred Shares only jointly and in the same manner as MECOM in relation to its remaining Shares and (iii) such investment vehicle shall immediately retransfer its Shares to MECOM (or to another Affiliate) upon it ceasing to act for the sole purpose of holding Shares for the sole benefit of senior officers of MECOM;

8.2.6 any Transfer or Series of an aggregate of up to 50 percent of all of the Shares (regardless of whether acquired as of Completion, as a Permitted Transfer or by way of a subsequent issue of Shares) by any VSS Investor (or any of their Permitted Transferees) to any current or future limited partners of any VSS FUNDS IV LIMITED PARTNERSHIP (to include the VSS Investors), investment fund, investment partnership or similar entity («Syndication Partner») provided that (i) the Transfer or Series of Transfers are concluded within 180 days after Completion and (ii) the total nominal value (exclusive of any Yield accrued thereon) of the Shares held by the VSS Investors will not be reduced as a result of the Transfer or Transfers to less than EUR 30,000,000;

8.2.7 any Transfer of a Dragging Shareholder pursuant to Article 10.1; and

8.2.8 any Transfer pursuant to Article 9, Article 10 (as relates to a Dragged Shareholder) and Article 11 (as relates to a Tagging Shareholder) or any other Transfer which is deemed to be a Permitted Transfer under an agreement that may be concluded between inter alia the Shareholders and the Company.

The Transfers referred to in paragraphs 8.2.2 through 8.2.8 of this Article 8.2 are referred to as the «Permitted Transfers» and the persons to whom the relevant Shares or other Investment are transferred in accordance with this Article 8.2 as a «Permitted Transferee». The relevant Investor in the event of any proposed Permitted Transfer shall immediately inform the Company in writing.

Art. 9. Compulsory transfers

9.1 Compulsory Transfers of Leavers

9.1.1 Immediately upon, and each at the earliest date, a Manager (which for the avoidance of doubt, includes future Managers, once appointed) voluntarily or involuntarily ceasing to be an employee, consultant and/or officer or director (including a non-executive director) of the Company, or there being any change in the direct or indirect shareholding in any Personal Holding (the Manager in each event a «Leaver»), the Management Partnership must immediately offer a portion of the Preferred Ordinary Shares B or other Shares held by the Management Partnership equal to the percentage of the Leaver's interest in the Management Partnership («Leaver Share») to the Company (a «Compulsory Transfer»), which may purchase the Shares itself, or cause another entity to purchase the Leaver Shares and hold such Leaver Shares as a warehouse for the Company («Warehouse»). Instead of requiring the offer of the Leaver Shares the Company may in its sole discretion may require the Leaver to offer all of its limited partner interest in the Management Partnership (the «Leaver Interest») to a Warehouse, a new Manager or any other person designated by the Company and in relation to this offer of the Leaver Interest the provisions of this Article 9 and any other provision hereunder relating to the Leaver Shares shall apply mutatis mutandis.

9.1.2 A Manager who is managing director of any of the Operational Companies and who is being removed from office shall not be considered a Leaver if (i) his removal has not been approved of by a resolution of the Board which has been voted for by at least 75% of the Board Members and (ii) his removal was caused in an abusive fashion and for the purpose of arbitrarily depriving the relevant Manager from his participation in an distribution of Exit Proceeds, as envisaged by the Investors at the time of the Manager's removal.

9.1.3 For the purposes of this Article 9, the Shares of a Leaver shall be deemed to include any Shares held by his or her or a related Personal Holding. Both a Manager and his or her Personal Holding shall be responsible for the obligations of the Manager under this Article 9.

9.1.4 If any Operational Company is disposed of in any Partial Exit then any Manager of such Operational Company shall not be regarded as a Leaver, but shall be entitled to directly offer his interest in the Management Partnership to the other Managers (other than the other Managers in the Operational Company disposed of). If none of the Managers acquires his or her interest then the Management Partnership shall offer a portion of the Preferred Ordinary Shares B or other Shares held by the Management Partnership equal to the percentage of the Manager's interest in the Management Partnership to the Company which may purchase the Shares itself or cause a Warehouse to purchase such Shares or, instead, the Company may require the relevant Manager to offer all of his/her interest in the Management Partnership to a Warehouse, a new Manager or any other person designated by the Company. If no such offer will be accepted the Manager shall be entitled to retain his interest in the Management Partnership as may agreed between the Shareholders.

9.1.5 The Investors shall at any time be entitled to require the Company to acquire Shares from a Warehouse in consideration for a purchase price equivalent to the costs of acquisition of the relevant Shares plus attributable costs and expenses. The Shareholders shall procure that any rights attached to the Shares held by the Warehouse shall be for

the benefit of the Investors only, pro rata in proportion to their holdings of Ordinary Shares and any distributions (if any) collected in relation to Shares held by a Warehouse shall be shared between the Investors accordingly, if and to the extent the Investors have undertaken to contribute to the costs and expenses of running the relevant Warehouse.

9.1.6 If at an Exit any Leaver Shares (or Shares converted from Leaver Shares) are still held by the Company or a Warehouse, such Shares will be cancelled or redeemed by the Company immediately prior to the Exit.

9.1.7 The obligation to offer the Leaver Shares or the Leaver Interest (whichever is applicable) set forth in this Article shall take effect immediately upon the earlier of the respective date of (i) termination of the relevant employment, service, consultancy or similar agreement or (ii) removal from office, as evidenced by a notice of termination or similar instrument (the «Leaver Date»). If any notice period is applicable to the Manager ceasing to be an employee, a consultant, director (including a non-executive director) or officer, as applicable, of the Company, any of its Subsidiaries or any Operational Company, such notice period shall not be taken into account to determine the Leaver Date.

9.2 Price

9.2.1 In the event of a Compulsory Transfer:

(a) for an Early Leaver:

(i) the price for the Leaver Shares or the Leaver Interest shall be a sum equal to the lower of (i) the Subscription Price, and (ii) the Fair Market Value of the Shares (as defined in paragraph 9.2.3 below) as of the Leaver Date; and

(ii) from the Leaver Date until the date of payment of the price for the Shares or Leaver Interest, interest will accrue on a portion of the price equivalent to the Subscription Price paid for the Shares at an interest rate equivalent to the rate of inflation as published by the Federal Office of Statistics (Statistisches Bundesamt).

(b) for a Late Leaver:

(i) the price for the Leaver Shares or Leaver Interest shall be an amount equal to the sum of the Subscription Price and 100 (one hundred) percent of the difference between the Fair Market Value of the Shares (as defined in paragraph 9.2.3 below and if higher than the Subscription Price) as of the Leaver Date and the aggregate Subscription Price for the Shares; and

(ii) from the Leaver Date until the date of payment of the price for the Shares or Leaver Interest, interest will accrue on a portion of the price equivalent to the Subscription Price paid for the Shares at an interest rate equivalent to an interest rate 5 percentage points above the base rate as published by the German Federal Bank (Bundesbank);

provided that in the event that the Leaver Shares or the Leaver Interest are still held by the Company or a Warehouse at an Exit, the price for the Shares or the Leaver Interest shall be a sum equal to the lower of the relevant amount set out in paragraph 9.2.1 (a)(i) or 9.2.1 (b)(i) (as applicable) and the value of the Leaver Shares or the Leaver Interest determined in the manner set out for each of the Leavers (i.e. 100 (one hundred) percent of the value for the Shares of the Late Leaver at an Exit) at the Exit.

9.2.2 A Manager shall, regardless of the relevant Leaver Date, be regarded as a Late Leaver if he or she becomes a Leaver due to (i) his or her death, (ii) permanent illness or disability, or (iii) retirement. A Leaver shall, regardless of the relevant Leaver Date, be regarded as an Early Leaver if (i) the appointment or the service agreement of the respective Manager is revoked, terminated or rescinded for gross misconduct constituting a criminal offence (Vergehen), (ii) the Manager is in breach of a material obligation under an agreement that may be entered into between the Investors and the Company, the Articles, or the articles of association of the Management Partnership, or any of the Company's Subsidiaries or any Operational Company, or (iii) prior to the fifth anniversary of completion terminates her or his respective service or employment agreement or resigns from her or his office as officer or director.

9.2.3 The fair market value of the Leaver Shares or the Leaver Interest to be transferred will be determined by the Audit Committee after due consultation of the Leaver within 20 (twenty) Business Days from the Company having become aware of the occurrence of a Leaver event. The decision of the Audit Committee shall be binding upon the parties unless challenged by the Leaver by written notice which must specify the valuation asserted by the Leaver to be served within another 20 (twenty) Business Days from the decision. In this case, the Board shall appoint an Independent Accountant to advise on the fair market value of the Shares or the Leaver Interest and such advise shall be binding on the parties. The fair market value of the Shares or the Leaver Interest shall be determined in accordance with generally accepted valuation principles commonly applied to such businesses based on the going concern value of the business as a whole, the value of comparable companies and relevant comparable transactions in the market place and such evaluation shall provide for an adjustment of the cash and debt balance as at the date of the occurrence of the Leaver event (the «Fair Market Value of the Shares»). For the purpose of this Article, the «Independent Accountant» shall be a firm of certified (registered) accountants of international repute, as the Board shall resolve to appoint.

9.3 In the event that Mr Gerd Schulte-Hillen leaves his position as Vice Chairman of the Board or ceases to be a consultant to any of the Operational Companies, or that notice for termination of such consultancy is given by any Party (GSH in each event a «Leaver»), then only in relation to his Preferred Ordinary Shares B shall Article 9.1-9.2 (except for paragraph 9.1.4) apply mutatis mutandis, taking into consideration that the Shares are held by Mr Gerd Schulte-Hillen directly rather than by the Management Partnership, and such Shares shall be treated as Leaver Shares accordingly.

Art. 10. Drag along rights

10.1 Each of (i) the VSS Investors and the Co-Investor(s) or any other Investor(s) which together hold the majority of all issued Shares (all acting jointly) or (ii) the VSS Investors (acting individually or jointly) or their respective Permitted Transferees (either (and together), the «Dragging Shareholder») shall be entitled to require all (but not less than all) the other Shareholders (the «Dragged Shareholders») to transfer a proportional part (pro rata parte the Shares (or an interest therein) to be transferred by the Dragging Shareholder) of their Shares on the same terms as the Transfer by the Dragging Shareholder, if each of the following conditions are satisfied:

(a) all or substantially all of the Shares (or an interest therein) held by the Dragging Shareholder are proposed to be transferred;

(b) the Shares (or an interest therein) are proposed by the Dragging Shareholder to be transferred to a bona fide arm's length purchaser which is not a Permitted Transferee or affiliated with the Dragging Shareholder;

(c) the consideration for the Shares to be transferred is in cash or in the form of liquid securities which are listed on a Stock Exchange;

(d) the Dragged Shareholders are not expected to give any warranty or indemnity to any party, except a warranty as to the full legal and beneficial title to the Shares held by them free from encumbrances and except that the Managers understand that on a Full Exit or a Partial Exit a potential purchaser might request that they give certain representations, warranties and indemnities. The Managers shall accept such requested representations, warranties and indemnities only to the extent such representations, warranties and indemnities, except for title and authority, are capped at a reasonable amount of the respective purchase price to be obtained by the respective Managers or their respective Personal Holdings;

(e) a notice in writing (a «Drag Notice») has been issued to the Dragged Shareholders, specifying:

(i) the main terms of contemplated transaction;

(ii) the proposed date of Transfer; and

(iii) the name of the proposed transferee(s) of the Shares (or an interest therein) and the person controlling the transferee(s).

10.2 The Drag Notice shall be irrevocable but will lapse if the Dragging Shareholder's Shares (or an interest therein) are not sold within 90 (ninety) days after the date the Drag Notice is served, unless an extension to the Drag Notice is served within this 90-day period. Any such extension of this 90-day period shall not exceed 60 (sixty) days.

10.3 If a Dragged Shareholder fails to offer and make available its Shares to the proposed transferee(s) within a period of 15 (fifteen) days of the proposed date set out in the Drag Notice (or any other date specified in writing by the Dragging Shareholders to the Dragged Shareholders), then the Company shall have the power and the duty to fulfill the obligations for and on behalf of the Dragged Shareholder. For this purpose the Shareholders hereby agree that each Shareholder grant an unconditional and irrevocable power of attorney to the Company to act on behalf of the Dragged Shareholder and Transfer the Shares of the Dragged Shareholder to the proposed transferee(s). The Board shall register the Transfer in the share register of the Company after which the validity of such Transfer(s) shall not be questioned by any person.

10.4 The restrictions on Transfer as set out in Article 8.1 shall not apply to any Transfer of Shares pursuant to a Drag Notice.

Art. 11. Tag along rights

11.1 If at any time the VSS Investors and/or the Co-Investor(s) (as the case may be) or Permitted Transferee of such Investors (the «Tagged Shareholder») intend to Transfer all or part of their Shares in each case other than to a Permitted Transferee under a Permitted Transfer, the other Shareholders (the «Tagging Shareholders») shall in respect of the Shares intended to be transferred by the Tagged Shareholder be entitled to Transfer a proportional part of their respective Shares within the same class or level of priority of Investment on substantially the same terms as the Transfer by the Tagged Shareholder (the «Tag Along Rights»). In addition, CPP shall have such Tag Along Right if and to the extent the VSS Investors transfer any of their Shares pursuant to Article 8.2.4, save to the extent such transfer qualifies as a Permitted Transfer pursuant to Article 8.2.6.

11.2 The Tagged Shareholder shall give notice in writing (a «Tag Notice») to the Tagging Shareholders, specifying:

(a) the (part of) the Shares which it intends to Transfer (the «Relevant Shares»);

(b) the name(s) of the proposed transferee(s) of the Relevant Shares and any person controlling the transferee(s); and

(c) the terms of the Transfer.

11.3 Any Tagging Shareholder who wishes to dispose of a pro rata parte of its Shares on substantially the same terms as specified in the Tag Notice shall within 20 (twenty) Business Days of the date of the Tag Notice notify the Tagged Shareholder in writing.

11.4 The Tagged Shareholder shall not dispose of the Relevant Shares unless it has:

(a) given a Tag Notice in accordance with Article 11.2 not less than 20 (twenty) Business Days before the proposed disposal; and

(b) procured, on the same terms as contained in the Tag Notice, the disposal of (at the discretion of the Tagging Shareholders) a pro rata parte of the Shares of all Tagging Shareholders who have given due notice under this Article 11.

11.5 If the proposed Transfer of Shares is not consummated within 90 days after the date of the Tag Notice, the Shares proposed to be transferred may not be transferred unless this Clause 19 is observed anew. No Transfer during the 90-day period may be made at terms more favourable to the Tagged Shareholder than those described in the Tag Notice.

Chapter III. Board members, Board of managers

Art. 12. Board of managers

12.1 The Company shall be managed a board of managers («Board»). The Board shall consist of not less than 3 (three) board members (the «Board Members») who shall be appointed as follows:

12.1.1 VSS Investors shall be entitled from time to time to propose for appointment at least 5 (five) candidates as Board Members out of which the Shareholders' General Meeting shall appoint 2 (two) Board Members; (all being referred to as the «VSS Board Members»);

12.1.2 MECOM shall be entitled from time to time to propose for appointment at least 3 (three) candidates as Board Members out of which the Shareholders General Meeting shall appoint 1 (one) Board Member (the «MECOM Board Member»);

12.2 In addition, the VSS Investors are entitled from time to time, subject to the prior consultation of MECOM, to propose for appointment additional candidates as one further Board Member (the «Additional VSS Board Members»).

12.3 If the Investors pursuant to paragraphs 12.2-12.5 of this Article and Article 16 exercise further rights of appointment and propose the appointment of additional Board Members the number of Board Members shall be increased accordingly.

12.4 Any Board Member can be removed «ad nutum» and without cause with a 50% (fifty percent) plus one vote majority of the votes capable of being cast at a shareholders meeting. Notwithstanding the foregoing sentence (i) the right of a party or parties to propose a candidate for appointment to the Board includes the right to propose the dismissal or suspension of the Board Member appointed in accordance with paragraphs 12.1.1-12.1.5 of this Article 12 after the nomination by that party or parties, and (ii) the provisions of paragraphs 12.1.1-12.1.5 of this Article 12 shall apply mutatis mutandis to the replacement of a Board Member.

12.5 With respect to the appointments in paragraphs 12.1.1-12.1.5 and 12.2 of this Article 12 the Shareholders shall, if a shareholders resolution is required, vote in favour of the appointment of the person(s) duly nominated or entitle to be appointed. The failure of any of VSS Investors or MECOM to fully exercise their right to nominate Board Members pursuant to paragraphs 12.1.1-12.1.5 and 12.2 of this Article 12 shall not constitute a waiver or diminution of such rights. Should the individuals elected as Board Members pursuant to this paragraph 12.4 be unwilling or unable to serve, or otherwise cease to serve, any replacement shall be nominated and appointed in accordance with the Article 12.

12.6 A chairman - as a non executive Board Member of the Board - shall be elected from amongst its members (the «Chairman») and a vice chairman shall be elected by the Board - as a non executive Board Member who shall represent the Chairman in the case of his absence (the «Vice Chairman»).

Art. 13. Procedures of meeting of the board

13.1 The meetings of the Board shall be held at the offices of the Company unless the members unanimously decide to hold the meeting, to the extent legally permissible, at some other place. Meetings of the Board shall be held as often as the business of the Company so requires, but in any case no less frequently than six times per year and at least ten (10) times in the first twelve (12) months, unless agreed otherwise by the Chairman. At least 5 Business Days' notice, or-if reasonable desirable in the best interest of the Company as determined by the Chairman - any shorter period of each Board meeting shall be given to each Board Member (wherever he may be), unless in any particular case all Board Members agree otherwise. The notice shall be accompanied by an agenda of all the business to be transacted at the meeting. Any matter not on the agenda may not be raised at the meeting unless all the Board Members agree in writing.

13.2 Subject to Article 13.3, the quorum at meetings of the Board shall be at least two thirds of all Board Members including at least the Chairman and one VSS Director and if more than one VSS Director is appointed any further VSS Director and any other Board Member appointed by any holder of a Special Share D. Where a quorum is not present at any meeting of the Board, a further meeting on the same matters shall be convened at which meeting the quorum shall be including - if appointed - at least the VSS Board Members and any other Board Member appointed by any holder of a Special Share D.

13.3 In the event that a Board Member(s) is/are excluded from any proceedings or voting of any meeting of the Board pursuant to the operation of Article 15 such that Article 13.2 is not complied with, the quorum for the relevant meeting shall be at least 2 Board Members, including at least the Chairman and - if appointed - the VSS Board Members who are entitled to attend such meeting. In the event that, pursuant to the operation of Article 15, this revised quorum cannot be achieved, then the relevant matter shall be referred to the General Meeting for resolution.

13.4 All acts done by a Board meeting/or by a person acting as a Board Member shall, notwithstanding a subsequent discovery that there was a defect in the appointment of any Board Member or that any of them were disqualified from holding office, or had vacated office, or were not entitled to vote, be as valid as if every such person had been duly appointed and was qualified and had continued to be a Board Member and had been entitled to vote.

13.5 Any Board Member appointed by any VSS Investor shall be entitled to give any other Board Member appointed by any other VSS Investor a written power of attorney to represent such Board Member in his absence within a Board meeting. The vote of an absent Board Member given by the other Board Member under the power of attorney shall be counted as if such Board Member had been present at the respective meeting.

13.6 A written resolution which is signed or approved by all the Board Members entitled to receive notice of a Board meeting shall be as valid and effectual as if the relevant resolution had been passed at a Board meeting duly called and constituted.

The written resolution may be contained in one document or in several documents in like form, each signed or approved by one or more of the Board Members concerned.

For the purposes of Article 14 the approval of a Board Member may be given by letter or fax.

The Board Members can, acting unanimously, validly pass resolutions waiving all requirements of notice periods or any other form requirements.

13.7 A meeting of the Board Members may consist of a conference between Board Members some or all of whom are in different places provided that each Board Member who participates is able:

13.7.1 to hear each of the other participating Board Members addressing the meeting; and

13.7.2 if he so wishes, to address all of the other participating Board Members simultaneously, whether directly, by conference telephone or by any other form of communications equipment (whether or not in use when this agreement was executed) or by a combination of those methods.

13.8 A quorum is deemed to be present if the conditions of Article 13.7 are satisfied in respect of at least the number of Board Members required to form a quorum.

Art. 14. Decisions - Minutes

14.1 Without prejudice to Article 14.2, resolutions of a Board shall require a simple majority of votes provided that any resolution shall not be validly passed unless it is approved by - if and to the extent appointed - the VSS Board Members and any other Board Member appointed by any holder of a Special Share D. In case of a tie, the Chairman shall have no casting vote.

14.2 The following decisions may only be adopted with the prior written approval of VSS Investors or any other holder of a Special Share D:

14.2.1 adopting, amending or approving any Consolidated Business Plan (including the consolidated forecast) and consolidated Budget or taking any action materially inconsistent with such Consolidated Business Plan or Budget;

14.2.2 making any distribution in relation to or on any Investment;

14.2.3 undertaking any trade or business or entering into any contract, transaction or arrangement or incurring any liability (other than indirectly as a holding company of the BERLINER ZEITUNG GROUP);

14.2.4 entering into guarantees and indemnities outside the ordinary course of business;

14.2.5 as long as the Company is concerned, performing any function other than that of a holding company (as described in the Finance Documents);

14.2.6 creating any security interest over, accepting any restrictions or encumbrances on, or granting a pledge or mortgage or right of usufruct or other security interest over any assets of the Company and the Intermediate Parents, except as required under the Finance Documents;

14.2.7 incurring any capital expenditure or borrowings in excess of more than 2% of the total amount of the capital expenditure included in any relevant Consolidated Business Plan, Budget or forecast;

14.2.8 acquiring or disposing of any business or any interest in the share capital or instruments convertible into or exchangeable for share capital of any other company or body corporate or incorporating any company;

14.2.9 forming, entering into, terminating or withdrawing from any partnership, consortium, joint venture or any other unincorporated association or any other similar arrangement;

14.2.10 effecting or permitting to be effected any variations or amendments to, or waivers or compromises or releases under or in connection with, or entering into any agreement inconsistent with, any of the Finance Documents;

14.2.11 appointing or removing any members of the Board and determining or changing the remuneration or other terms on engagement of any such member of the Board; and

14.2.12 changing the general nature of the business of the Company's business or any of the businesses of any of its Subsidiaries or any member of the BERLINER ZEITUNG GROUP.

14.3 Minutes are to be kept of each meeting of the Board, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Board. The minutes shall be in English provided that if so required under Luxembourg law a translation in French or German shall be provided. The minutes shall be signed by the Chairman or any other member to whom the Chairman delegates this task or the member who chairs the meeting due to the Chairman's absence. A copy of the minutes shall be sent to every Board Member and be maintained by the Company into a special register. Any proxy document shall be attached to the minutes of the relevant meeting. Copies or extracts of minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will also be signed by the Chairman.

Art. 15. Conflict of interest

15.1 Except as otherwise provided in Article 15.2 provided that he has disclosed to the other Board Members the nature and extent of any interest of his (it being understood that the participation of Mr Gerd Schulte-Hillen in the Company shall be deemed disclosed), a Board Member may vote as a Board Member on any resolution concerning any matter in which he has, directly or indirectly, a financial or commercial interest and, if he votes, his vote shall be counted and he shall be counted in the quorum when that resolution or matter is under consideration.

15.2 If any matter to be considered or voted upon at a Board meeting relates to:

15.2.1 the Company or any Subsidiary of it enforcing rights under or taking any action against a Board Member or a Shareholder in relation to any matter arising under any agreement entered into between the Company or any Subsidiary of it and a Board Member or a Shareholder (unless otherwise agreed between the Shareholders); or

15.2.2 the Company defending itself against any action taken against it by a Board Member or a Shareholder, then that matter shall be considered at a separate meeting or meetings of the Board and the Board Member, or the relevant Shareholder(s) or the Board Member affiliated to the relevant Shareholder(s), shall not be entitled to:

(a) attend or participate in any discussion of that matter;

(b) receive information or advice received by the Company on such matter; or

(c) vote (or be counted in the quorum at a meeting) in relation to such matter.

15.3 If a question arises at a Board meeting as to the right of a Board Member to vote, the question may, before the conclusion of the meeting, be referred to the Chairman and his ruling in relation to any Board Member other than himself shall be final and conclusive.

Art. 16. Observers

16.1 Each of the VSS ERISA Funds, each of the Co-Investors and MECOM and any other holder of a Special Share D shall be entitled to appoint one observer (an «Observer») to the Board. An Observer shall be given (at the same time as the Board Members) notice of all meetings of the Board and all agendas, minutes and other papers relating to those meetings. Each Observer shall be permitted to attend all meetings of the Board. The Observers shall not be entitled to vote on any such meetings, but shall be allowed to speak and (subject to approval by the Board) place items on the agenda for discussion. The respective VSS ERISA Fund, any other holder of a Special Share D and MECOM may each remove the Observer appointed by them and appoint another person in its place. Any Observer appointed by the respective VSS ERISA Fund, any other holder of a Special Share D and MECOM shall be reimbursed for its reasonable out-

of-pocket expenses incurred in connection with the attendance of meetings of the Board. The respective VSS ERISA Fund each of the respective or any other holder of a Special Share D or CPP, with the exception of the NY LIFE INVESTORS, shall be entitled to require that instead of being entitled to appoint an Observer, they each be entitled to propose the appointment of an additional Board Member (in addition to the Board Members contemplated under Articles 12.1) and the provisions of Article 12.1 shall mutatis mutandis apply in respect here of, provided that any Board Member appointed by CPP instead of its Observer pursuant to this Article 16.1 shall be entitled to any reimbursement of expenses only if and to the extent the monitoring fee as applicable to CPP has not been paid when due.

16.2 The chief executive officer of BERLINER ZEITUNG GROUP and, if appropriate, others shall be invited by the Chairman to attend any meeting of the Board and the chief executive officer of BERLINER ZEITUNG GROUP will receive relevant notices and the agenda and supplementary materials produced to the Board Members as well as any agendas or papers relating to circular resolutions accordingly.

Art. 17. Powers of the board

17.1 The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board.

17.2 The Chairman and any one VSS Board Member may sub-delegate their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents. The Board may delegate certain specific daily management matters to one or more ad hoc agents who may but do not need to be members of the Board. The Chairman and any one VSS Board Member will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 18. Representation

The Company will be bound by the joint signature of the Chairman and any one VSS Board Member of the Company, or by the single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board.

Art. 19. Indemnification of the members of the board of managers

19.1 The Company shall reimburse all Board Members for their reasonable out-of-pockets expenses occurred in connection with the attendance of meetings of the Board except for the Board Member appointed by CPP, who shall not be entitled to reimbursement of expenses, subject to the last sentence of Article 16.

Art. 20. Supervisory board

If the Company has more than twenty-five Shareholders, the supervision of the Company must be entrusted to a supervisory board comprising one or more statutory auditors, who may or may not be shareholders. The conditions of the statutory auditor's appointment, remuneration, duration of mandate and dismissal will be determined by the general meeting of Shareholders.

Chapter V. General meeting

Art. 21. Meetings of shareholders - General

21.1 The general meeting represents the whole body of the Shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify acts relating to the Company.

21.2 Each Share entitles the holder to one vote.

21.3 The holding of general meetings shall not be compulsory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

21.4 General meetings of Shareholders may be convened by the Board or if requested by Shareholders representing 50% or more of the Company's issued share capital.

21.5 Such convened general meetings of Shareholders may be held at such places in the Grand Duchy of Luxembourg and times as may be specified in the respective notices of meeting.

21.6 If all Shareholders are present or represented and waive the convening requirements, the general meeting of Shareholders may take place without prior notice of meeting.

21.7 Shareholders may be represented at a shareholders' meeting by another person, who need not be a shareholder.

21.8 The Chairman will determine the agenda for such General Meeting. Each of the Board Members may propose items for discussion at the General Meeting and shall have the right to advise such General Meeting.

21.9 All meetings will be conducted in English. Minutes shall be kept of the proceedings at every General Meeting by a secretary to be designated by the Chairman. All minutes shall be in the English language, provided that if so required under Luxembourg law a translation in French or German shall be provided. The minutes shall be adopted by the Chairman and shall be signed by him as evidence thereof.

21.10 The General Meeting shall be chaired by the Chairman, or, in his absence, by his authorised representative.

21.11 Unless otherwise required by Law, the presence or representation of at least 75 (seventy-five) percent of the Ordinary Shares shall constitute a quorum in any general meeting. If a quorum is not present at a general meeting at the time when any business is considered, any Shareholder may require that the meeting be reconvened. At least 10 Business Days' notice of the reconvened meeting shall be given. A meeting that is reconvened must be quorate as set out above.

21.12 Unless otherwise required by mandatory law, including but not limited to the Law, all resolutions of the Shareholders general meeting of the Company require the affirmative vote of Shares representing 75 (seventy-five) percent of the issued and outstanding Shares at a meeting in which the quorum requirements set forth in Article 21.11 are met.

21.13 In the Articles, a «Qualified Resolution» of the General Meeting is referred to, such resolution requires the affirmative votes of the Special Shares D and of 75% (seventy-five) percent, of the votes of the Ordinary Shares validly

represented in person or by proxy in the general meeting (including those of the VSS ERISA Investors) and which is subject to the quorum requirements for the general meeting («Qualified Resolution of the General Meeting»).

Art. 22. Annual general meeting of shareholders

22.1 When the number of Shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law, at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting.

22.2 If such day is not a bank Business Day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank Business Day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

22.3 Other meetings of Shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of meetings. They may be held at the registered office or in any other place.

Chapter VI. Business year, Distribution of profits

Art. 23. Accounting year

23.1 The business year begins on the 1st of January and ends on the 31st December of each year.

Art. 24. Adoption of financial statements

24.1 At the end of each financial year, the Board draws up the annual accounts of the Company according to the applicable legal requirements.

24.2 Each Shareholder (or its appointed agent) may obtain communication of the annual accounts at the Company's registered office, in accordance with the applicable legal provisions.

Art. 25. Distribution rights

25.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

25.2 From the annual net profits of the Company determined under Article 25.1, five percent (5%) shall compulsorily be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be made as soon as and for as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated in Article 5 hereof or as such reserved is increased or reduced from time to time.

25.3 The net profits after any allocation under Article 25.2 shall be available for distribution as set out in remainder of this Article 25.

25.4 To the extent that funds or assets are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law or by these Articles, the Board may propose that such available funds or assets for remittance be distributed in cash or in kind.

25.5 Any distributions shall be made as follows:

25.5.1 Firstly, the holders of Preferred Ordinary Shares C shall be entitled to an annual preferred fixed dividend on the total amount of the Share Surplus C (as increased from time to time if and to the extent the preferred fixed dividend is not paid) equivalent to the weighted average yield on the holders of preferred equity certificates A and B and the loan notes certificates A and B (excluding the capital contributed to the nominal share capital of the Preferred Ordinary Share C).

25.5.2 Finally, the remaining profits shall be allocated between the holders of Ordinary Shares pro rata their shareholdings in the Company, provided however that, any Share Surplus B shall for the benefit of the holder of the relevant Preferred Ordinary Share B be treated as if it was converted into another Ordinary Share A on a Euro per Euro basis.

25.6 For the purpose of this Article 25:

25.6.1 «B Premium» means the amount of EUR 2,616.67 paid for each Preferred Ordinary Share B on Funding Date by Mr Gerd Schulte-Hillen and the amount of EUR 1,283.33 (or any higher price as determined by the Board) paid by any other Manager for each Preferred Ordinary Share B on Funding Date.

25.6.2 «Share Surplus B» means for each holder of Preferred Ordinary Shares B the amount of EUR 25 paid for each Preferred Ordinary Share B (in addition to the nominal value and to the B Premium) on Funding Date.

25.6.3 «Share Surplus C» means the amount of EUR 9,875.99 paid for the each Preferred Ordinary Shares C on Funding Date, to be increased from time to time for such portion of the preferred fixed dividend specified in Article 25.5.1 which remains unpaid in a given year.

25.6.4 «Funding Date» means 29 November 2005.

25.7 In the event of an Exit or a liquidation, the Exit proceeds or liquidation proceeds or other sums available for distribution will be applied in the following order of priority (if and to the extent permitted by the Finance Documents) such that the preceding level must have been paid or repaid in full before any amounts are paid at the next relevant level and that all instruments referenced in a certain level shall - unless specified otherwise in this Article- rank pari passu:

25.7.1 Firstly, all outstanding amounts (including interest accrued thereon and penalties/costs thereunder) under the Finance Documents will be paid or repaid;

25.7.2 Secondly, all other liabilities owed to third parties;

25.7.3 Thirdly, any costs or fees charged by VSSIL and MECOM pursuant to an agreement that may be concluded between the Shareholders and the Company.

25.7.4 Fourthly, all or a proportional part of the outstanding amounts of the principal or capital contributed and - if applicable - any (compounded) Fixed Yield or Certificate Yield accrued thereon (whichever applies) in respect of each of the Investments (or parts thereof) set out below will be paid or repaid in accordance pro rata and all items included in this sub-paragraph (d) shall rank pari passu:

(a) the loan notes certificates;

- (b) the preferred equity certificates;
- (c) any Share Surplus C (excluding the capital contributed to the nominal share capital of the a Preferred Ordinary Share C) as increased from time to time in accordance with the terms of this instrument; and
- (d) any premium paid by the holders of the Preferred Ordinary Share B (excluding any payment to the Share Surplus B) and the premium paid by MECOM for 330 Ordinary Shares A to MECOM on prorata to any Permitted Transferee holding such Shares.

25.7.5 Fifthly, the Ordinary Shares (as regards the Preferred Ordinary Shares B including the exclusive Share Surplus B as described under Article 25.5); and

25.7.6 Finally, the remaining proceeds will be distributed in accordance with the proportional shareholdings of the holders of the Ordinary Shares, provided, however, that any Share Surplus B shall for the benefit of the holder of the relevant Preferred Ordinary Share B be treated as if its was converted into another Ordinary Share A on a Euro per Euro basis.

25.8 The Board may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by Law or by the Articles.

Chapter VII. Amendments to the articles, Dissolution, Liquidation

Art. 26. Dissolution and liquidation

26.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting as provided in Article 21 of the Articles.

26.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

Chapter VII. Governing law

Art. 27. Governing law

All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law.

Art. 28. Definitions

Additional VSS Board Member has the meaning as set out in Article 12.2;

Affiliate means, (i) in relation to any person, any Subsidiary or Ultimate Holding Company of that person and any other Subsidiary of that Ultimate Holding Company, provided always that neither the Company nor any Operational Company nor any of their respective Subsidiaries shall be regarded as being an Affiliate of any Shareholder, (ii) in relation to any of the NY LIFE INVESTORS, any other fund (howsoever formed) managed by NYLCAP MANAGER L.L.C. and (iii) and in relation to an Investor, any person or entity controlled by, under common control with or controlling such Investor (in each case, directly or indirectly);

Articles means the articles of association of the Company, as amended from time to time;

BERLINER ZEITUNG GROUP means BERLINER VERLAG, GmbH & CO. KG, its general partner G+J BERLINER VERLAG, GmbH and its Subsidiaries as well as the minority shareholdings directly and indirectly held;

BERLINER ZEITUNG GROUP Company means any company which is part of the BERLINER ZEITUNG GROUP;

BERLINER ZEITUNG KG means BERLINER VERLAG, GmbH & CO. KG;

Board means the board of managers of the Company appointed from time to time; Board Member has the meaning as set out in Article 12;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in Germany and Luxembourg for normal business;

Chairman has the meaning as set out in Article 12.5;

Co-Investors means CPP and the NY LIFE INVESTORS;

Company means GALATEA LUX ONE, S.à r.l.;

Completion means 29 November 2005;

Compulsory Transfer shall have the meaning as set out in Article 9;

Consolidated Business Plan means the Business Plan for the BERLINER ZEITUNG GROUP, based on the Consolidated Business Plans of the Operational Companies to be prepared in accordance with the relevant consolidation principles under the Accounting Standards;

CPP means CPP INVESTMENT BOARD PRIVATE HOLDINGS INC.;

Drag Notice has the meaning as set out in Article 10.1 (f);

Dragged Shareholders has the meaning as set out in Article 10.1;

Dragging Shareholder has the meaning as set out in Article 10.1;

Early Leaver means a Manager or GSH who voluntarily or involuntarily (for whatever reason) ceases to be an employee, consultant and/or office or director (including a non-executive director) of the BERLINER ZEITUNG GROUP, or has received or submitted a notice of termination of his or her employment with the BERLINER ZEITUNG GROUP prior to the third anniversary of Completion;

Exit means a Sale or a Listing of the majority or more of the Shares or the issued shares (or the beneficial title thereof) or the interest in any other Subsidiary of the Company or Operational Company, or a sale of a substantial part of the BERLINER ZEITUNG GROUP's assets;

Fair Market Value of the Shares has the meaning as set out in Article 9.2.3;

Finance Documents means any facility agreement that may be entered into from time to time by the Company or an Affiliate;

Fixed Yield means the effective rate applicable to the loan notes which can be subscribed from time to time by the shareholders of the Company;

GSH means Mr Gerd Schulte-Hillen;

General Meeting means the general meeting of Shareholders of the Company;

Group means, in relation to any company, it and its Affiliates and «Group Company» shall be combined accordingly;

Immediate Parent means the immediate Holding Company of BERLINER ZEITUNG KG;

Independent Accountant has the meaning as set out in Article 9.2.3;

Intermediate Parent(s) means each direct or indirect Subsidiary of the Company down to the level the Immediate Parent including GALATEA LUX TWO, S.à r.l., GALATEA LUX THREE, S.à r.l. and GALATEA EINUNDFÜNFZIGSTE VERMÖGENSVERWALTUNGS GmbH;

Investment(s) means together, the Shares, the Profit Participation Rights and each and any of the Loan Notes and the Certificates;

Investors means each of the VSS Investors, the Co-Investors and MECOM;

Late Leaver means a Manager or GSH who voluntarily or involuntarily (for whatever reason) ceases to be an employee, consultant and/or office or director (including a non-executive director) of the BERLINER ZEITUNG GROUP, or has received or submitted a notice of termination of his or her employment with the BERLINER ZEITUNG GROUP after the third anniversary of Completion;

Leaver has the meaning as set out in Article 9.1;

Leaver Date has the meaning as set out in Article 9.1;

Leaver Interest has the meaning as set out in Article 9.1;

Leaver Share has the meaning as set out in Article 9.1.1;

Listing means a successful application being made for the admission of securities of the Company;

Manager(s) means any managing director, other senior officer, employee or consultant of any of the Operational Companies who has been invited by either the Investors or the Board to become a Shareholder or a shareholder of any of the Subsidiaries of the Company;

MECOM means MECOM GROUP PLC;

NY LIFE Investor means NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS ID, L.P., NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS III-A, L.P., NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT MEZZANINE PARTNERS, L.P. and NYLIM MEZZANINE PARTNERS PARALLEL FUND, L.P.;

Observer has the meaning as set out in Article 16;

Operational Companies means BERLINER VERLAG, GmbH & CO. KG and its subsidiaries;

Ordinary Share(s) means the means the ordinary shares in the capital of the Company (including Ordinary Shares A, Preferred Ordinary Shares B and Preferred Ordinary Shares C and other classes if issued) having a nominal value of EUR 25 each and having the respective rights set out in the Articles;

Ordinary Shares A has the meaning as set out in Article 5;

Original Shareholders means the shareholders of each of the Operational Companies prior to Completion;

Permitted Transferees shall have the meaning as set out in Article 8.2;

Permitted Transfers shall have the meaning as set out in Article 8.2;

Preferred Ordinary Shares B has the meaning as set out in Article 5;

Preferred Ordinary Shares C has the meaning as set out in Article 5;

Qualified Resolution of the General Meeting has the meaning as set out in Article 21.13;

Sale means the sale (whether through a single transaction or through a series of transactions and whether directly or indirectly) of the majority or more of the issued Shares or the shares in an Intermediate Parent or the Immediate Parent (or the beneficial title thereof) held by all of the relevant shareholders or a sale of all or substantially all of the BERLINER ZEITUNG GROUP's assets to any third party that is not affiliated to any Investor;

Shareholders means the Investors and the Management Partnership and Mr Gerd Schulte-Hillen and any person to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company);

Shares means all issued and outstanding Ordinary Shares and Special Shares in the share capital of the Company which will be held by the Shareholders from time to time;

Special Share(s) means any or all of the VSS Special Shares;

Special Shares D has the meaning as set out in Article 5;

Subsidiary means a company which is held by another company if that other company:

(1) holds a majority of the voting rights in it; or

(2) is a member or shareholder of it and has the right to appoint or remove a majority of its management board or its supervisory board; or

(3) is a member or shareholder of it and controls alone, pursuant to an agreement with other members or shareholders, a majority of the voting rights in it; or

(4) is a Subsidiary of a company which itself is a Subsidiary of that other company;

Tag Notice has the meaning as set out in Article 11.2;

Tagged Shareholder has the meaning as set out in Article 11.1;

Tagging Shareholders has the meaning as set out in Article 11.1;

Transfer has the meaning as set out in Article 8;

VSSIL means VERONIS SUHLER STEVENSON INTERNATIONAL LIMITED, an Affiliate of the VSS Partnership Entities;

VSS Investors means collectively VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV L.P., VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV L.P., VSS IV SBS L.L.C.;

VSS Investors Board Member means the Board Member appointed pursuant to a nomination by VSS Investors;

VSS Partnership Entities means collectively VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P. and VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV L.P.;

VSS Permitted Transfer has the meaning described in Article 8.2.2;

VSS Special Shares means the special shares in the Company issued to the VSS Partnership Entities and VSS SBS, each with the rights attaching to it as referred to in the Articles;

Warrants means the warrants issued by the Company pursuant to a Share Warrant Agreement executed between amongst others the Shareholders, the Company and the Warrantholders.

Twelfth resolution

The shareholders resolve to accept and acknowledge the resignation of Keith Allen as Board Member of the Company.

Thirteenth resolution

The shareholders resolve to appoint as new Board Member of the Company as from the date of the present deed and for an unlimited period:

- David Montgomery, Company Director, born on 6 November 1948 in Bangor, Northern Ireland, with professional address at 15 Collingham Gardens, London SW5 OHS, United Kingdom;

- Gerd Schulte-Hillen, Strategic Advisor, born in 1940 in Menden, with professional address at Grotiusweg 45, 22587 Hamburg, Germany.

Each of the new Board Member declares to accept his mandate.

Fourteenth resolution

The shareholders resolve to confirm the existing mandate as Board Member of the Company of Marco Sodi.

The shareholders resolve to appoint David Montgomery as Chairman as defined in the Articles.

The shareholders resolve to appoint Mr Gerd Schulte-Hillen as non-executive Vice-Chairman as defined in the Articles.

The Board of the Company will therefore be composed of David Montgomery, Gerd Schulte-Hillen and Marco Sodi.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately thirty thousand Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worked in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prenominalled in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale des associés de la société à responsabilité limitée GALATEA LUX ONE, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 111.532 et constituée sous le droit luxembourgeois suivant un acte du 19 octobre 2005 et dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président prie le noire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les associés ou leurs mandataires, par le bureau de l'assemblée et le notaire. Cette liste et les procurations, une fois signés ne varietur, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée.

III. Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer aux exigences et formalités de la convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de créer quatre catégories de parts sociales: les Parts Sociales Ordinaires A, les Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B, les Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C et les Parts Sociales Spéciales D ayant les droits tels que stipulés dans les Statuts.

2. Décision de convertir les 500 (cinq cents) parts sociales existantes ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune en 500 Parts Sociales Ordinaires A ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

3. Décision d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de EUR 225.100 (deux cent vingt-cinq mille cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à 237.600 (deux cent trente-sept mille six cents euros) par la création et l'émission de (i) 8.399 (huit mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf) Parts Sociales Ordinaires A avec une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune; (ii) 500 (cinq cents) Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B avec une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune; (iii) 101 (cent une) Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C avec une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune; et (iv) 4 (quatre) Parts Spéciales D avec une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune par apport en numéraire.

4. Souscription du nombre total de (i) 8.399 (huit mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A par VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., («VSS COMMUNICATION PARTNERS»), VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P., («VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL»), VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV, L.P., («VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS»), VSS IV SBS, L.L.C., («VSS»), MECOM GROUP PLC («MECOM»), CPP INVESTMENT BOARD PRIVATE HOLDINGS INC. («CPP»), NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS M, L.P. («NY LIFE CAPITAL»), NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS III-A, L.P. («NY LIFE CAPITAL III-A»), NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT MEZZANINE PARTNERS, L.P. («NY LIFE MANAGEMENT») et NYLIM MEZZANINE PARTNERS PARALLEL FUND, L.P. («NYLIM»); (ii) 500 (cinq cents) Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B par Mr Gerd Schulte-Hillen («SH») et BV MANAGEMENT-BETEILIGUNGS GmbH & CO. KG («BV MANAGEMENT»), VSS COMMUNICATIONS PARTNERS, VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL et VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS; (iii) 101 (cent une) Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C par SH; et (iv) 4 (quatre) Parts Spéciales D par VSS COMMUNICATIONS PARTNERS, VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL, VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS et VSS et paiement de ces Actions par apport en numéraire, comme indiqué ci-dessous.

5. Décision de reconnaître et accepter l'émission par le conseil de gérance de la Société de warrants conformément à une Convention de Warrants, qui se tiendra aux alentours du 29 novembre 2005.

6. Décision d'introduire des nouveaux articles 8, 9, 10 et 11 relatifs aux restrictions de transfert des Actions.

7. Décision d'introduire un nouvel article 13 relatif aux procédures de réunions du Conseil.

8. Décision d'introduire un nouvel article 14 relatif aux majorités de vote et des résolutions du Conseil.

9. Décision d'introduire un nouvel article 16 relatif à la nomination d'observateurs.

10. Décision d'introduire un nouvel article 25 relatif au droit de distribution.

11. Décision d'introduire un nouvel article 28 dénommé «Définitions» à utiliser dans le cadre des Statuts.

12. Décision de modifier et de procéder à la refonte complète des Statuts de la Société.

13. Décision d'accepter et reconnaître la démission de Keith Allen en tant que gérant de la Société.

14. Décision de nommer comme nouveaux membres du Conseil de la Société pour une période indéterminée:

- David Montgomery;

- Gerd Schulte-Hillen.

15. Décision de confirmer le mandat existant du membre du Conseil de la Société de Marco Sodi.

et de nommer David Montgomery comme Président et Gerd Schulte-Hillen comme non executive Vice-Président tel que défini dans les Statuts.

16. Divers.

Première résolution

Les associés décident de créer quatre catégories de parts sociales: les Parts Sociales Ordinaires A, les Parts Sociales Ordinaires préférentielles, les Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C et les Parts Sociales Spéciales C ayant les droits tels que stipulés dans les Statuts.

Deuxième résolution

Les associés décident de convertir les 500 (cinq cents) parts sociales existantes ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune en 500 Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Troisième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de EUR 225.100 (deux cent vingt-cinq mille cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à 237.600 (deux cent trente-sept mille six cents euros) par la création et l'émission de (i) 8.399 (huit mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf) Parts Sociales Ordinaires A avec une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune; (ii) 500 (cinq cents) Parts Sociales Ordinaires préférentielles avec une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune; (iii) 101 (cent une) Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C avec une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune et (iv) 4 (quatre) Parts Spéciales D avec une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune par apport en numéraire.

Souscription et paiement

Les associés décident d'accepter les souscriptions du nombre total de (i) 8.399 (huit mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A par VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P. (VSS COMMUNICATIONS PARTNERS), VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P., (VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL), VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV, L.P., (VSS COMMUNICATIONS PARALLEL H PARTNERS), VSS IV SBS, L.L.C., (VSS), MECOM GROUP PLC (MECOM), CPP INVESTMENT BOARD PRIVATE HOLDINGS INC. (CPP), NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS M, L.P. (NY LIFE CAPITAL), NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS III-A, L.P. (NY LIFE CAPITAL III-A), NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT MEZZANINE PARTNERS, L.P. (NY LIFE MANAGEMENT) et NYLIM MEZZANINE PARTNERS PARALLEL FUND, L.P. (NYLIM); (ii) 500 (cinq cents) Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B par Mr Gerd Schulte-Hillen («SH») et BV MANAGEMENTBETEILIGUNGS GmbH & CO. KG (BV MANAGEMENT) VSS COMMUNICATIONS PARTNERS, VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL et VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS; (iii) 101 (cent une) Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C par SH et (iv) 4 (quatre) Parts Spéciales D par VSS COMMUNICATIONS PARTNERS, VSS COMMUNICATIONS PARTNERS PARALLEL, VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS et VSS et paiement de ces Actions par apport en numéraire, comme suit:

Noms	Investissement en Parts Sociales	Nombre de Parts Sociales	Valeur Nominale (EUR)	Prime d'émission (EUR)	Investissement Total en Parts Sociales (EUR)
VSS COMMUNICATIONS PARTNERS	Parts Sociales Ordinaires A	1.754	25	N/A	43.850
	Parts Sociales Spéciales D	1	25	N/A	25
	Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B	185	25	25 + 1.283,33	246.666,05
	Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B	1.616	25	N/A	40.400
VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS	Parts Sociales Spéciales D	1	25	N/A	25
	Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B	170	25	25 + 1.283,33	226.667,10
	Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B	193	25	N/A	4.825
VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS	Parts Sociales Spéciales D	1	25	N/A	25
	Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B	20	25	25 + 1.283,33	26.666,66
	Parts Sociales Ordinaires A	69	25	N/A	1.725
VSS IV SBS	Parts Sociales Spéciales D	1	25	N/A	25
	Parts Sociales Ordinaires A	2.026	25	N/A	50.650
CPP	Parts Sociales Ordinaires A	456	25	N/A	11.400
NY LIFE CAPITAL	Parts Sociales Ordinaires A	557	25	N/A	13.925
NY LIFE CAPITAL III-A	Parts Sociales Ordinaires A	208	25	N/A	5.200
NY LIFE MANAGEMENT	Parts Sociales Ordinaires A	96	25	N/A	2.400
NYLIM	Parts Sociales Ordinaires A	1.094	25	N/A	27.350
	Parts Sociales Ordinaires A (démembrement de capital)	330	25	1.308,33	439.998,90
SH	Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B (Capital)	50	25	25 + 2.616,67	133.333,50
	Parts Sociales Préférentielles C	101	25	9.875,99	999.999,90
	Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B	75	25	25 + 1.283,33	99.999,75
Total					2.375.156,95

Ci-après représentés par Sophie Bronkart, avocat, avec adresse professionnelle à L-2314 Luxembourg, 4, Place de Paris;

En vertu de procurations sous seing privées daté es du 28 novembre 2005.

Laquelle, après avoir affirmé avoir eu pleine connaissance des Statuts de la Société, déclare souscrire au nom des représentés à la propriété des nouvelles Parts Sociales comme il est indiqué ci-dessus avec leurs noms respectifs.

Quatrième résolution

Les associés déclarent avoir reconnu et accepté l'émission par le conseil de gérance de la Société de warrants conformément à une Convention de Warrants, laquelle se tiendra aux alentours du 29 novembre 2005.

Cinquième résolution

Les associés décident d'introduire des nouveaux articles 8, 9, 10 et 11 relatifs aux restrictions de transfert des Parts Sociales.

Sixième résolution

Les associés décident d'introduire un nouvel article 13 relatif aux procédures de réunions du Conseil.

Septième résolution

Les associés décident d'introduire un nouvel article 14 relatif aux majorités de vote et des résolutions du conseil de gérance.

Huitième résolution

Les associés décident d'introduire un nouvel article 16 relatif à la nomination d'observateurs.

Neuvième résolution

Les associés décident d'introduire un nouvel article 25 relatif au droit de distribution.

Dixième résolution

Les associés décident d'introduire un nouvel article 28 dénommé «Définitions» à utiliser dans le cadre des Statuts.

Onzième résolution

Les associés décident de modifier et de procéder à la refonte complète des Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suite:

Chapitre I^{er}. Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Forme et dénomination sociale

1.1 Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (la «Société»), et, en particulier, la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (les «Statuts»).

1.2 La Société a comme dénomination GALATEA LUX ONE, S.à r.l.

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme il est prévu à l'article 20 relatif à la modification des Statuts.

2.3 Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune par décision du Conseil.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure n'a pas d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil de Gérance.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Durée

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Associé unique.

Art. 4. Objet

4.1 La Société a pour objet l'acquisition, la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entités commerciales, industrielles ou financières luxembourgeoises ou étrangères, au moyen, entre autre, d'acquisition et de souscription de toutes sûretés et droits par voie de participation, d'apport, de contribution, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, ou des instruments de dette financière sous quelque forme que se soit, et d'administrer, développer et gérer de tels détention d'intérêts.

4.2 La Société peut en l'espèce, entrer dans les transactions suivantes:

- emprunter de l'argent sous toutes formes ou obtenir des prêts sous toutes formes et lever des fonds à travers, y compris mais sans être limité, l'émission d'obligations, de titres de prêt, de billets à ordre, de certificats et tous autres effets de commerce d'equity et de dettes convertibles ou non en Parts Sociales de la Société, l'utilisation de dérivés financiers ou sinon;

- octroyer des avances, des prêts, de la monnaie scriptural ou accorder des crédits à ses sociétés liées à travers, y compris mais sans être limité, la souscription d'obligations, de titres, de certificats et tous autres effets de commerce d'equity et de dette, convertibles ou non en Parts Sociale de toute Société Liée;

- entrer dans toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté, soit par un engagement personnel ou par une hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents et futurs) de propriété de l'entreprise ou par toutes ou telles méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligation de la Société ou de ses Sociétés Liées ou tout directeur ou autre agent de la Société ou de ses Sociétés Liées et pour apporter toute aide à ses Sociétés Liées, dans les limites prévues par la Loi luxembourgeoise; et

- entrer dans tout accord, y compris mais sans être limité aux accords d'association, accords de garantie, accords de marketing, accords de management, accords consultatifs, accords d'administration et autre contrats de service, accords de vente, connectés directement ou indirectement aux domaines décrits au dessus;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

4.3 En plus de ce qui précède, la Société peut effectuer toutes opérations légales, commerciales, techniques et financières, et en générale toutes opérations nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet aussi bien que les opérations directement ou indirectement liées aux activités décrites dans cet article, afin de faciliter la réalisation de l'objet social dans tous les domaines décrits plus haut, sans bénéficier toutefois du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Chapitre II. Capital

Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 237.600 (deux cent trente-sept mille six cents euros) représenté par:

5.1.1 8.899 (huit mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales ordinaires A ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires A»);

5.1.2 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires préférentielles B ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B»);

5.1.3 101 (cent une) parts sociales ordinaires préférentielles C ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C»);

5.1.4 4 (quatre) parts sociales spéciales D ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales Spéciales D»).

5.2 En plus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission dans lequel toute prime libérée sur toute Part Sociale outre sa valeur nominale est cédée. Sous réserve des termes de l'Article 25, le montant de la prime d'émission peut être utilisé pour le paiement de toutes Parts Sociales que la Société peut racheter à son/ses Associé(s), pour contrebalancer les pertes nettes réalisées, être distribué aux Associé(s) ou pour l'attribution des fonds à la réserve légale.

5.3 Le capital peut être modifié à tout moment par une décision du/des Associé(s) en conformité avec l'article 21 des présents Statuts.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses Parts Sociales dans les limites prévues par la Loi.

Art. 6. Capital autorisé

6.1 Le capital autorisé de la Société est fixé à EUR 5.825 (cinq mille huit cent vingt-cinq euros) étant le montant par lequel le Conseil peut augmenter le capital émis de la Société.

6.2 Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par résolutions de l'assemblée générale en conformité avec l'Article 21 des Statuts.

6.3 Le Conseil est autorisé à émettre des Warrants permettant à ses détenteurs de souscrire jusqu'à un montant de 233 (deux cent trente-trois) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune pour un total de EUR 5.825 (cinq mille huit cent vingt-cinq euros). Les nouvelles Parts Sociales Ordinaires A auront les mêmes droits que les Parts Sociales Ordinaires A existantes.

Les autres conditions générales des Warrants seront décidées par le Conseil.

Le Conseil est spécialement autorisé à émettre de tels Warrants sans réserver aux Associés existants le droit préférentiel de souscrire et d'acheter les Warrants.

6.4 Cette autorisation expirera cinq ans après la date de publication de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 29 novembre 2005.

6.5 A tout moment dans le futur, le Conseil est autorisé à augmenter le capital de la Société en convertissant des Warrants en Parts Sociales Ordinaires A.

6.6 Le Conseil peut déléguer à toute personne dûment autorisée les devoirs d'accepter l'élection à la conversion. Le Conseil désignera la personne à qui on accorde une procuration pour l'augmentation de capital et l'émission de Parts Sociales Ordinaires A constatées par un notaire en vertu d'un acte notarié sur base de tous les documents nécessaires faisant preuve de la décision du Conseil, la susdite procuration et la souscription aux Parts Sociales Ordinaires A.

6.7 Chaque fois qu'une augmentation de capital est constatée en vertu d'un acte notarié conformément à une décision du Conseil, l'Article 6 sera considéré comme amendé en conséquence.

6.8 Si la Société ou les Associés proposent que la Société émette des Parts Sociales additionnelles d'une classe existante ou d'une nouvelle classe dans le cadre de toute augmentation de capital de la Société tout Associé aura un droit de souscription à de telles nouvelles émissions de Parts Sociales au prorata du pourcentage de la valeur nominale de ces Parts Sociales pour un montant d'une valeur nominale totale de l'ensemble des Parts Sociales émises ou en suspens à la clôture de la date préalable d'une telle émission (le «Droit de Souscription des Associés»). Chacun des Investisseurs aura un droit de souscription pour toute émission d'autres investissements ou autres sûretés ou autres instruments au prorata de la valeur nominale de ces Parts Sociales Ordinaires et cet Article 6.8 s'appliquera à un tel droit de souscription mutatis mutandis.

6.9 Le Droit de Souscription des Associés ne sera pas lié à:

6.9.1 toute émission de Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B aux Géants existants ou aux nouveaux Gérants conformément à un accord qui pourrait être conclu entre les Associés et la Société aux alentours de la Conclusion;

6.9.2 toute émission de Parts Sociales Ordinaires A à un quelqu'un qui fournit le financement mezzanine sous les warrants mezzanine et sous les Documents Financiers; ou

6.9.3 toute émission de Parts Sociales résultant de l'obligation contenue dans le contrat pouvant être conclu entre les Associés et la Société.

6.10 Les Investisseurs auront le droit de (i) décider d'une augmentation de capital de la Société en combinaison avec ou sans autres obligations d'apport et/ou le fait d'accorder des prêts d'associé, des certificats de billets à ordre ou (ii) faire un apport en espèce ou en nature (avec ou sans augmentation du capital social, si légalement possible) et/ou le fait d'accorder des prêts d'associés certificats ou billets à ordre dans chaque cas ou l'acquisition d'affaires, de société ou d'actif par la Société ou par le GROUPE BERLINGER ZEITUNG ou dans le cas où la Société ou l'une de ces Filiales ou toute Société Opérationnelle est financièrement en détresse.

6.11 En relation avec les droit des Investisseurs prévus sous l'Article 6.10, les Gérants ou les Détenteurs Personnels respectifs auront le droit de participer au travers de l'Association Gérante de participer à des augmentations de capital ou à des apports conformément à l'Article 6.3 aux mêmes conditions que les investisseurs en question et déclareront

dans les 2 semaines de la notification des Investisseurs, si ils souhaitent participer à une telle augmentation ou à un tel apport et/ou au fait d'accorder des prêts d'associés, certificats ou billets à ordre aux mêmes termes et conditions. Si dans une certaine mesure l'Association Gérante décide de ne pas participer, cela sera dilué au sein de l'augmentation de capital en question et dans le cas d'un apport et ou de l'octroi de prêts d'associés, de certificats ou de billets à ordre ou de tout autre apport sans augmentation de capital, elle sera obligée de re-transférer les Parts Sociales de la Société à l'Investisseur respectif ou à une tierce partie telle que nommée par les Investisseurs, d'un montant de Parts Sociales ou d'une portion de celles-ci à calculer, de mettre le pourcentage de l'Association Gérante dans le capital social dans une telle position que le montant total de l'apport et/ou des prêts d'associés aient été utilisés pour augmenter le capital social pour une émission de Parts Sociales et au sein de laquelle l'Association Gérante n'a pas participé, le calcul prenant en compte la valeur des Parts Sociales avant et après l'apport. En relation avec une telle évaluation, l'Article 9.2.3 s'applique en conséquence.

6.12 L'Article 6.11 s'appliquera mutatis mutandis à GSH, prenant en considération que GSH détient directement ses Parts Sociales dans la Société plutôt qu'au travers de l'Association Gérante.

Art. 7. Parts sociales

Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 8. Cession de parts sociales

8.1 Restrictions sur les Cessions:

8.1.1 Sans préjudice des dispositions ci-dessous, aucun Associés ne transférera ou ne disposera de tout ou partie des Parts Sociales ou de tout intérêt sur toute Part Sociale autrement que conformément aux Statuts et en cas de transfert à des non-associés, avec le consentement donné en assemblée générale par 75% (soixante-quinze pour cent) des détenteurs de Parts Sociales de la Société conformément à l'article 189 de la Loi.

8.1.2 Sous réserve des dispositions de cet Article 8, Article 9, Article 10 et Article 11, les Associés n'offriront, ne vendront, ne contracteront pour vendre, ne créeraient aucun intérêt, n'accorderont de gage ou directement d'usufruit, ou n'accorderont aucune option à l'achat ou autrement afin de disposer (chaque une «Cession») de toutes Parts Sociales sans le consentement préalable par écrit de l'Assemblée Générale par Résolution Qualifiée. En plus de cela, les Associés n'entreront pas dans une transaction (incluant une transaction dérivée) ayant un effet économique semblable à celui d'une Cession, ou d'annoncer publiquement toute intention de Cession de toutes Parts Sociales Sociales sans le consentement préalable écrit de l'Assemblée Générale par Résolution Qualifiée.

8.2 Cessions autorisées

8.2.1 Sans préjudice de l'Article 189 de la Loi, les cessions suivantes sont permises:

8.2.2 toute cession de chacune ou de toutes les Parts Sociales détenues par un Investisseur VSS à un autre Investisseur VSS ou la cession de chacune ou de toutes les Parts Sociales aux détenteurs de tout ou substantiellement de tout le capital dans cet Investisseur VSS ou dans tout autre Investisseur VSS, dans chaque cas au prorata des droits de détenteurs de capital aux distributions comme prévu conformément aux accords d'association applicables et aux documents s'y rapportant («Cessions VSS Autorisées»);

8.2.3 toute cession de chacune ou de toutes les Parts Sociales par tout Investisseur à un Affilié d'un tel Investisseur à condition qu'un tel Affilié retransfère immédiatement ses Parts Sociales à un Investisseur (ou à un autre Affilié) à la cessation du fait d'être Affilié de cet Investisseur;

8.2.4 toute cession proposée par tout Investisseur VSS (ou de son Cessionnaire Autorisé) ou toute Cession par tout Co-Investisseur à tous les Investisseurs VSS (ou de son Cessionnaire Autorisé);

8.2.5 toute cession d'un tel nombre de Parts Sociales Ordinaires A devant être agréée entre les Investisseurs VSS et MECOM pendant une période de 6 mois de la Conclusion à un véhicule d'investissement dont le but unique est la détention de telles Parts Sociales pour le bénéfice unique de cadres supérieurs de MECOM à condition que (i) un tel véhicule d'investissement ait été conjointement approuvé par les Investisseurs VSS par écrit, (ii) le véhicule d'investissement assurera aux Associés qu'il exercera les droits attachés aux Parts Sociales cédées conjointement et de la même manière que MECOM en relation avec les Parts Sociales restantes et (iii) un tel véhicule d'investissement retransférera immédiatement ses Parts Sociales à MECOM (ou à un autre affilié) à la cessation du fait d'agir dans le seul but de détenir des Parts Sociales pour le seul bénéfice des cadres supérieurs de MECOM;

8.2.6 toute cession ou Série d'une totalité de jusqu'à 50 pour cent de toutes les Parts Sociales (sans égard de si acquises ou non à la Conclusion, comme une Cession Autorisée ou par voie d'une émission subséquente de Parts Sociales) par tout Investisseur VSS (ou de tous leurs Cessionnaires Autorisés) à tout actuel ou futur associé commanditaire de toute société en commandite simple VSS IV (incluant les Investisseurs VSS), fonds d'investissement, association d'investissement ou entité similaire («Associé de Syndication») pourvu que (i) la Cession ou les Séries de Cessions soient conclues endéans les 180 jours après la Conclusion et (ii) la valeur totale nominale (exclusive de tout rendement accumulé dessus) des Parts sociales détenues par les Investisseurs VSS qui n'auront pas été réduites comme un résultat de la Cession ou des Cessions de moins de EUR 30.000.000;

8.2.7 toute cession d'un Associé Bloquant conformément à l'article 10.1; et

8.2.8 toute cession conformément aux Article 9, Article 10 (comme lié à un Associé Bloqué) et Article 11 (comme lié à un Associé Bloquant) ou toute autre Cession qui est considérée comme une Cession Autorisée sous un contrat qui pourrait être conclu entre parmi d'autres les Associés et la Société.

Les Cessions dont il est fait référence au paragraphe 8.2.2 au travers du 8.2.8 de cet Articles 8.2 sont mentionnées comme «Cessions Autorisées» et les personnes à qui les Parts Sociales concernées ou autre Investissement sont transférés conformément à cet Articles 8.2 comme un «Cessionnaire Autorisé». L'Investisseur Relevant dans le cas d'une Cession Autorisée proposée devra immédiatement informer la Société par écrit.

Art. 9. Cessions obligatoires

9.1 Cessions Obligatoires des Sortants

9.1.1 Immédiatement et à chaque date la plus avancée, un Gérant (lequel pour éviter tout doute, incluant les Gérants futurs, une fois nommés), volontairement ou involontairement cessant d'être employé, consultant et/ou cadre ou directeur (incluant le directeur non exécutif) de la Société, ou il y a tout changement dans l'actionnariat direct ou indirect dans tout Détenteur Personnel (le Gérant dans chaque cas un «Sortant»), l'Association Gérante doit immédiatement offrir une portion de ses Parts Sociales Ordinaires Préférentielles égale au pourcentage des intérêts du Sortant dans l'Association Gérante (la «Part Sociale du Sortant») à la société (une «Cession Obligatoire»), qui peut acheter les Parts Sociales elle-même, ou pousser une autre entité à acheter les Parts Sociales du Sortant et détenir de pareilles Parts Sociales Sortantes comme une réserve pour la Société (la «Réserve»). A la place de requérir l'offre des Parts Sociales du Sortant de la société peut requérir à sa seule discrétion que le Sortant offre tous ses intérêts de gérant commanditaire dans l'Association Gérante (l'«Intérêt du Sortant») à une réserve, un nouveau gérant ou toute à autre personne désignée par la Société et en relation avec cette offre de l'Intérêt du Sortant les dispositions de l'article 9 et toute autre provision ci-après concernant les Parts Sociales du Sortant s'appliqueront mutatis mutandis.

9.1.2 Un Gérant qui est le directeur gérant de toutes les Sociétés Opérationnelles et qui a été démis de sa fonction ne doit pas être considéré comme un Sortant si (i) son retrait n'a pas été approuvé par une résolution du Conseil qui a été votée par au moins 75% des membres du Conseil et (ii) son retrait a été causé d'une manière abusive et pour les besoins de priver arbitrairement le gérant relevant de sa participation dans une distribution lors de Procédures de Sortie, comme envisagée par les Investisseurs au moment du retrait du Gérant.

9.1.3 Pour les besoins de l'Article 9, les Parts sociales d'un Sortant seront à considérer comme incluant toutes les Parts Sociales détenues par sa ou une Détenue Personnelle Apparentée. Les deux un Gérant et sa Détenue Personnelle seront responsables pour les obligations du Gérant sous cet Article 9.

9.1.4 Si une Société Opérationnelle est renvoyée de toute Sortie Partielle alors tout Gérant d'une telle Société Opérationnelle ne sera pas considéré comme un Sortant, mais aura le droit de directement offrir son intérêt dans l'Association Gérante aux autres Gérants (autre que les autres Gérants dans la Société Opérationnelle qui ont été renvoyés). Si aucun des Gérants n'acquiert son intérêt dans l'Association Gérante, il offrira donc une portion de ses Parts Sociales Ordinaires Préférentielle ou d'autres Parts Sociales détenues par l'Association Gérante égale au pourcentage de l'intérêt du Gérant dans l'Association Gérante de la Société qui peut elle-même acheter les Parts Sociales ou provoquer une réserve d'à chat de telles Parts Sociales ou, à la place, la Société peut acquérir du Géant relevant d'offrir tout de son intérêt dans l'Association Gérant à une réserve, un nouveau Géant ou toute autre personne désignée par la société. Si une telle offre n'est pas acceptée le Gérant peut retenir son intérêt dans l'Association Gérante comme agréé entre les Associés.

9.1.5 Les Investisseurs auront à tout moment le droit d'exiger que la Société acquière des Parts Sociales d'une réserve en contrepartie d'un prix d'achat équivalent aux frais d'acquisition des Parts sociales appropriées plus les frais attribuables et les dépenses. Les Associés obtiendront que tous les droits attachés aux Parts Sociales détenues dans la Réserve soient pour le bénéfice des Investisseurs seulement, au prorata dans la proportion de leurs détentions de Parts Sociales Ordinaires et de toutes distributions (si il y en a) collectées par rapport aux Parts Sociales détenues par une Réserve seront partagés entre les Investisseurs en conséquence, si et dans la mesure où les Investisseurs ont entrepris de contribuer aux frais et dépenses d'exécution de la réserve concernée.

9.1.6 Si à une Sortie toutes les Parts sociales du Sortant (ou les Parts Sociales converties de Parts Sociales du Sortant) sont toujours détenues par la Société ou une Réserve, de telles Parts Sociales seront annulées ou rachetées par la Société immédiatement avant la Sortie.

9.1.7 L'obligation d'offrir les Parts sociales du Sortant ou l'Intérêt du Sortant (n'importe lequel est applicable) exposé dans cet Article entrera en vigueur immédiatement au plus tôt à la date respective de (i) la fin de l'emploi en question, du contrat de service, de consultance ou d'un contrat similaire (ii) retrait de la fonction, comme cela est prouvé selon un préavis de fin ou par un instrument semblable (la «Date du Sortant»).

9.2 Prix

9.2.1 Dans le cas d'une Cession Obligatoire:

(a) Pour un Sortant Anticipé:

(i) le prix pour les Parts sociales du Sortant ou l'Intérêt du Sortant sera une somme égale au plus bas de (i) le Prix de Souscription et (ii) la Juste Valeur Marchande des Parts sociales (comme défini dans le paragraphe 9.2.3 ci-dessous) à partir de la Date du Sortant; et

(ii) de la Date du Sortant jusqu'à la date de paiement du prix pour les Parts sociales ou l'intérêt du Sortant, l'intérêt accumulera sur une partie de l'équivalent des prix du Prix de Souscription payé pour les Parts Sociales à un taux d'intérêt équivalent au taux d'inflation comme publié par le Bureau Fédéral de Statistique (Statistisches Bundesamt).

(b) Pour un Sortant Tardif:

(i) le prix pour les Parts Sociales du Sortant ou l'Intérêt du Sortant sera une somme égale à la somme du Prix de Souscription et 100 (cent) pour cent de la différence entre la Juste Valeur Marchande des Parts Sociales (comme défini au paragraphe 9.2.3 ci-dessous et si plus élevé que le Prix de Souscription) à partir de la Date du Sortant et le Prix global de Souscription pour les Parts Sociales;

(ii) de la Date du Sortant jusqu'à la date de paiement du prix pour les Parts Sociales ou l'Intérêt du Sortant, l'intérêt s'accumulera sur une portion du prix équivalente au Prix de Souscription payé pour les Parts Sociales à un taux d'intérêt équivalent à un taux d'intérêt 5 points de pourcentage au-dessus du taux de base comme publié par la Banque Fédérale allemande (Bundesbank);

à condition qu'au cas où les Parts sociales du Sortant ou l'Intérêt du Sortant soient toujours détenus par la Société ou une Réserve à une Sortie, le prix pour les Parts sociales ou l'Intérêt du Sortant sera une somme égale au plus bas de

la somme appropriée exposée au paragraphe 9.2.1 (a) (i) ou 9.2.1 (b) (i) (comme applicable) et la valeur Parts Sociales du Sortant ou l'Intérêt du Sortant décidé de la manière exposée pour chacun des Sortants (c'est-à-dire 100 (cent) pour cent de la valeur pour les Parts Sociales du Sortant Tardif à une Sortie) à la Sortie.

9.2.2 Un Gérant, indépendamment de la Date du Sortant appropriée sera considéré comme Sortant Tardif si il devient un Sortant en raison de (i) sa mort, (ii) maladie permanente ou incapacité, ou (iii) retraite. Un Sortant, indépendamment de la Date, le Sortant en question sera considéré comme Premier Sortant si (i) la nomination ou le contrat de service du Gérant respectif sont résolus, résiliés ou annulés pour inconduite flagrante constituant un délit (Vergehen), (ii) le Gérant est en infraction quant à une obligation matérielle conformément à un accord qui peut être entré entre les Investisseurs et la Société, les Statuts, ou les statuts de l'Association Gérante, ou n'importe laquelle des Filiales de la Société ou n'importe quelle Société Opérationnelle, ou (iii) avant le cinquième anniversaire de Conclusion qui termine ou son service respectif ou son contrat de travail ou démissionne de sa fonction comme cadre ou directeur.

9.2.3 La juste valeur marchande des Parts Sociales du Sortant ou l'Intérêt du Sortant à être transféré sera décidé par le Comité d'Audit après la consultation due du sortant dans les 20 (vingt) Jours ouvrables de la Société ayant prise connaissance de la survenance d'un événement du Sortant. La décision du Comité d'Audit liera les parties à moins qu'elle ne soit refusée par le Sortant selon l'avis écrit qui doit spécifier l'évaluation affirmée par le Sortant à être envoyée dans un autre délai de 20 (vingt) Jours ouvrables à partir de la décision. Dans ce cas, le Conseil nommera un Comptable Indépendant pour conseiller sur la juste valeur marchande des Parts Sociales ou l'Intérêt du Sortant et un tel conseil liera les parties. La juste valeur marchande des Parts Sociales ou l'Intérêt du Sortant sera décidé conformément aux principes d'évaluation généralement admis communément appliqués à de telles affaires basées sur la valeur en activité de l'affaire dans son ensemble, la valeur de sociétés comparables et des transactions comparables appropriées sur le marché et une telle évaluation prévoira un ajustement du solde des espèces et des dettes comme à la date de la survenance de l'événement du Sortant (la «Juste Valeur Marchande des Parts Sociales»).

Pour les besoins de cet Article, le «Comptable Indépendant» sera une firme de comptables certifiés (enregistrés) de renom international, que le Conseil décidera de nommer.

9.3 Au cas où M. Gerd Schulte-Hillen quitte sa position de Vice Président du Conseil ou cesse d'être consultant de n'importe quelles Sociétés opérationnelles, ou que le préavis de résiliation d'une telle consultance est donné par toute Partie (GSH dans chaque cas un «Sortant») donc seulement en relation avec ses Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B, les Articles 9.1-9.2 (à l'exception du paragraphe 9.1.4) s'appliqueront mutatis mutandis, prenant en considération que les Parts Sociales sont détenues par M. Gerd Schulte-Hillen directement plutôt que par l'Association de Gestion, et de telles Parts Sociales seront traitées en conséquence comme des Parts Sociales du Sortant.

Art. 10. Droits de drag along

10.1 Chacun (i) des Investisseurs VSS et le(s) Co-investisseur(s) ou autre(s) Investisseur(s) qui détiennent ensemble la majorité de toutes les Parts Sociales émises (tous actant conjointement) ou (ii) les Investisseurs VSS (agissant individuellement ou conjointement) ou leurs Cessionnaires Autorisés respectifs (l'un ou l'autre (et ensemble), l'«Associé Bloquant») aura le droit d'exiger tout (mais pas moins que tout) des autres Associés (les «Associés Bloqués») pour transférer tout ou une partie proportionnelle (au prorata parte des Parts Sociales (ou un intérêt là-dedans) pour être transféré par l'Associé Bloquant) de leurs Parts Sociales aux mêmes termes que la Cession par l'Associé Bloquant, si chacune des conditions suivantes sont satisfaites:

(a) toutes ou matériellement toutes les Parts Sociales (ou un intérêt dedans) détenu par l'Associé Bloquant sont proposées à être cédées;

(b) l'Associé Bloquant propose les Parts Sociales (ou un intérêt dedans) pour être transféré à un acheteur de bonne foi soumis au libre jeu de la concurrence qui n'est pas un Cessionnaire Autorisé ou un affilié de l'Associé Bloquant;

(c) la contrepartie pour les Parts Sociales à transférer est en espèces ou sous une forme de sûreté liquide qui sont cotées sur une bourse;

(d) on ne s'attend pas à ce que les Associés Bloqués donnent n'importe quelle garantie ou indemnité à n'importe quel partie, sauf une garantie comme un titre de complètement légal et avantageux des Parts Sociales détenues par eux gratuitement et sauf que les Gérants comprennent que sur une Pleine Sortie ou une Sortie Partielle un acheteur potentiel pourrait demander qu'ils donnent de certaines déclarations, garanties et indemnités. Les Gérants accepteront de telles déclarations requises, garanties et indemnités seulement dans la mesure où de telles déclarations, garanties et indemnités, à part le titre et l'autorité, sont maintenus à un montant raisonnable du prix d'achat respectif à être obtenu par les Géants respectifs ou leurs Détentions Personnelles respectives.

(e) Un préavis par écrit (un «Préavis Drag») émis aux Associés Bloqués, spécifiant:

(i) les principaux termes de la transaction envisagés;

(ii) la date proposée de la Cession; et

(iii) le nom des cessionnaire(s) proposé(s) des Parts Sociales (ou un intérêt dedans) et la personne contrôlant le(s) Cessionnaire(s).

10.2 Le Préavis Drag sera irrévocable, mais se terminera si les Parts Sociales de l'Associé Bloquant (ou un intérêt dedans) ne sont pas vendus dans les 90 (quatre-vingt-dix) jours après la date de notification du Préavis Drag, à moins qu'une extension au Préavis Drag ne soit notifiée dans cette période de 90 jours. Une telle extension de cette période de 90 jours n'excédera pas 60 (soixante) jours.

10.3 Si un Associé Bloqué échoue à offrir et à rendre disponible ses Parts Sociales au cessionnaire(s) proposé(s) dans une période de 15 (quinze) jours de la date proposée exposée dans le Préavis Drag (ou une autre date indiquée par écrit par les Associés Bloquants aux Associés Bloqués), donc la Société aura le pouvoir et le devoir de remplir les obligations pour et pour le compte de l'Associé Bloqué. À cette fin les Associés reconnaissent par la présente que chaque Associé accorde une procuration inconditionnelle et irrévocable à la Société pour agir de la part de l'Associé Bloqué et Transfère les Parts Sociales de l'Associé Bloqué au cessionnaire(s) proposé(s). Le Conseil enregistrera la Cession dans

le registre des parts sociales de la Société après que la validité d'une telle Cession ne soit pas remise en question par une quelconque personne.

10.4 Les restrictions au Transfert comme exposé à l'Article 8.1 ne s'appliqueront pas à toute Cession de Parts Sociales conformément un Préavis Drag.

Art. 11. Droits de tag along

11.1 Si à tout moment les Investisseurs VSS et/ou le(s) Co-Investisseur (s) (selon le cas) ou le Cessionnaire Autorisé de tels Investisseurs (l'«Associé Référencé») ont l'intention de Céder tout ou partie de leurs Parts Sociales dans chaque cas autre qu'une Cession Autorisée sous une Cession Autorisée, les autres Associés (les «Associés Référençant») seront admis dans le respect des Parts Sociales dont l'intention était de les transférer par l'Associé Référencé à Céder une partie proportionnelle de leurs Parts Sociales respectives dans la même classe ou à un niveau de priorité d'Investissement aux mêmes termes en substance que le Transfert par l'Associé Référencé (les «Droits de Tag Along»). De plus, CPP aura un tel Droit de Tag Along si dans la mesure où les Investisseurs VSS transfèrent n'importe laquelle de leurs Parts Sociales conformément l'Article 8.2.4, à part dans la mesure où un tel transfert est qualifié de Cession Autorisée conformément à l'Article 8.2.6.

11.2 L'Associé Référencé donnera le préavis par écrit (le «Préavis Tag») aux Associés Référençant, spécifiant:

- (a) la partie des Parts Sociales qu'il a l'intention de céder (les «Parts Sociales Concernées»);
- (b) le(s) nom(s) du/des cessionnaire(s) proposé(s) des Parts Sociales Concernées et toute personne contrôlant le cessionnaire(s); et
- (c) les termes de la Cession.

11.3 Tout Associé Référencé qui souhaite disposer de de manière proportionnelle de ses Parts Sociales substantiellement aux mêmes termes que spécifiés dans le Préavis Tag notifiera par écrit à l'Associé Référencé dans les 20 (vingt) jours ouvrables de la date du Préavis Tag.

11.4 L'Associé Référencé ne disposer pas des Parts Sociales Concernées à moins qu'il n'ait:

- (a) donné un Préavis Tag conformément à Article 11.2 non moins de 20 (vingt) Jours ouvrables avant la cession proposée; et
- (b) accordé, aux mêmes termes que contenu dans le Préavis Tag, la cession (à la discrétion des Associés Référençant) une partie proportionnelle des Parts Sociales de tous les Associés Référençant qui ont donné le préavis dû sous cet Article 11.

11.5 Si la Cession proposée de Parts Sociales n'est pas accomplie dans les 90 jours après la date du Préavis Tag, les Parts Sociale proposées à la cession ne peuvent pas être cédées à moins que cette Clause 19 ne soit observée à nouveau. Aucune Cession pendant la période de 90 jours ne pourra être faite à des conditions plus favorables pour l'Associé Référencé que celles décrites dans le Préavis Tag.

Chapitre III. Membres du conseil, Conseil de gérance

Art. 12. Conseil de Gérance

12.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil»). Le Conseil comprend pas moins de 3 (trois) membres du conseil («Membres du Conseil») qui seront nommés comme suit:

12.1.1 les Investisseurs VSS auront le droit de temps en temps de proposer pour la nomination au moins 5 (cinq) candidats comme Membres du Conseil de qui l'Assemblée Générale des Associés nommera 2 (deux) des Membres de Conseil; (tous étant mentionnés comme les «Membres du Conseil VSS»);

12.1.2 MECOM aura le droit de temps en temps de proposer pour la nomination au moins 3 (trois) candidats comme Membres de Conseil de qui l'Assemblée générale des Associés nommera 1 (un) Membre du Conseil (le «Membre du Conseil»);

12.2 De plus, les Investisseurs VSS ont le droit de temps en temps, soumis à la consultation préalable de MECOM, de proposer pour à la nomination des candidats additionnels comme Membre supplémentaire du Conseil (les «Membres Additionnels VSS du Conseil»).

12.3 Si les Investisseurs conformément aux paragraphes 12.2-12.5 de cet Article et de l'Article 15 exercent les nouveaux droits de nomination et proposent à la nomination des Membres additionnels du Conseil le nombre de Membre du Conseil sera augmenté en conséquence.

12.4 Tout Membre du Conseil peut être révoqué ad nutum et sans raison avec une majorité de 50% (cinquante pour cent) des voix plus une des voix susceptibles d'être émises à l'assemblée des associés. Malgré la phrase précédente: (i) le droit d'une partie ou des parties de proposer un candidat à la nomination au Conseil inclut le droit de proposer la révocation ou la suspension du Membre du Conseil nommé conformément aux paragraphes 12.1.1-12.1.5 de cet Article 12 après la nomination par cette partie ou parties et (ii) les dispositions des paragraphes 12.1.1-12.1.5 de cet Article 12 s'appliqueront mutatis mutandis au remplaçant du Membre de Conseil.

12.5 En ce qui concerne les nominations des paragraphes 12.1.1-12.1.5 et 12.2 de cet Article 12 les Associés, si une résolution des associé est exigée, voteront en faveur de la nomination de (des) la personne(s) dûment nommée(s) ou autorisées à être nommée(s). L'échec de tous les Investisseurs VSS ou MECOM pour entièrement exercer leur droit de proposer des Membres du Conseil conformément aux paragraphes 12.1.1-12.1.5 et 12.2 de cet Article 12 ne constituera pas de renonciation ou une diminution de tels droits. Si les individus sont élus comme Membres du Conseil, conformément à ce paragraphe 12.4, ne veulent pas ou sont dans l'impossibilité té de remplir leur fonction, ou autrement cesse de remplir leur fonction, n'importe quel remplaçant sera proposé et nommé conformément à l'Article 12.

12.6 Un président - comme un membre non exécutif du Conseil-sera élu parmi ses membres (le «Président») et un vice-président sera élu par le Conseil - comme un membre non exécutif du Conseil qui représentera le Président en cas d'absence (le «Vice Président»).

Art. 13. Procédures de réunion du conseil

13.1 Les réunions du Conseil seront tenues aux bureaux de la Société à moins que les membres ne décident unanimement de tenir la réunion, dans la mesure de ce qui est légalement permis, à un autre endroit. Les réunions du Conseil seront tenues aussi souvent que les affaires de la Société l'exige, mais en tout cas non moins fréquemment que six fois par an et au moins dix (10) fois dans les douze (12) premiers mois, à moins que cela ne soit agréé autrement par le Président. Une convocation d'au moins 5 Jours ouvrables, ou - si raisonnablement désirable pour le meilleur intérêt de la Société comme décidé par le Président - toute période plus courte de chaque réunion du Conseil sera donnée à chaque Membre du Conseil (partout où il peut être), à moins que dans n'importe quel cas particulier tous les Membres de Conseil ne soient autrement d'accord. La Convocation sera accompagnée par un ordre du jour de toutes les matières à traiter lors de la réunion. N'importe quelle question ne figurant pas à l'ordre du jour ne peut pas être soulevée à la réunion à moins que tous les Membres de Conseil ne soient d'accord par écrit.

13.2 Sous réserve de l'Article 13.3, le quorum aux réunions du Conseil sera d'au moins deux tiers de tous les Membres du Conseil incluant au moins le Président et un Directeur VSS et si plus d'un Directeur VSS est nommé tout Directeur VSS et autre Membre du Conseil nommé par le détenteur d'une Part Sociale Spéciale D. Où un quorum n'est pas présent à toute réunion du Conseil, une nouvelle réunion sur les mêmes questions sera convoquée dans laquelle le quorum de la réunion sera inclus - si nommé - au moins les Membres du Conseil VSS et autre Membre du Conseil nommé par n'importe quel détenteur d'une Part Sociale Spéciale D.

13.3 Au cas où un/des Membre(s) du Conseil est/sont exclu(s) de toute procédure ou du vote à toute réunion du Conseil conformément au mécanisme de l'Article 15 tel que l'Article 13.2 n'est pas observé, le quorum pour la réunion en question sera d'au moins 2 Membres du Conseil, incluant au moins le Président et - si nommé - les Membres du Conseil VSS qui ont le droit de suivre une telle réunion. Au cas où, conformément au mécanisme de l'Article 15, ce quorum révisé ne pourrait pas être atteint, alors la matière en question sera mentionnée à l'Assemblée Générale pour résolution.

13.4 Tous les actes accomplis par une Réunion du Conseil/ou par une personne agissant comme un Membre du Conseil seront valides, malgré une découverte subséquente qu'il y avait un manquement concernant la nomination de tout Membre du Conseil ou que n'importe lequel d'entre eux ait été disqualifié de sa fonction, ou ait quitté la fonction, ou n'ait pas eu le droit de voter, comme si une telle personne avait été dûment nommés et qualifiée et ait continué à être un membre du Conseil et ait été capable de voter.

13.5 N'importe quel Membre du Conseil nommé par n'importe quel Investisseur VSS aura le droit de donner à autre Membre du Conseil nommé par un autre Investisseur VSS une procuration écrite pour représenter un tel Membre du Conseil en son absence lors d'une Réunion du Conseil. Le vote d'un Membre du Conseil absent donné par un autre Membre du Conseil sous procuration sera compté comme si un tel Membre du Conseil avait été présent à la réunion en question.

13.6 Une résolution écrite qui est signée ou approuvée par tous les Membres du Conseil ayant le droit de recevoir la convocation à une Réunion du Conseil sera valable et effective comme si on avait adopté la résolution en question à une Réunion du Conseil dûment appelé et constitué.

La résolution écrite peut être contenue dans un document ou dans plusieurs documents quant à la forme, chacun signé ou approuvé par un ou plusieurs des Membres du Conseil concernés.

Pour les besoins de l'Article 14, l'approbation d'un Membre du Conseil peut être donnée par lettre ou par fax.

Les Membres du Conseil peuvent, agissant unanimement, adopter valablement des résolutions renonçant à toutes les formalités de délais de convocation ou de toutes autres exigences de forme.

13.7 Une réunion des Membres du Conseil peut consistée en conférence entre les Membres du Conseil dont certains ou tous sont à des endroits différents à condition que chaque Membre du Conseil participant soit capable:

13.7.1 d'entendre chacun des autres Membres du Conseil participant prenant la parole lors de la réunion; et

13.7.2 s'il souhaite ainsi, s'adresser à tous les autres Membres du Conseil participant simultanément, si directement, par conférence téléphonique ou par tout autre forme de moyen de communications (utilisé ou non quand cet accord a été exécuté) ou par une combinaison de ces méthodes.

13.8 Un quorum est considéré comme atteint si les conditions d'Article 13.7 sont satisfaites pour ce qui est d'au moins le nombre de Membres du Conseil exigés pour former un quorum.

Art. 14. Décisions - Procès-verbaux

14.1 Sans préjudice de l'Article 14.2, les résolutions du Conseil exigeront une majorité simple de votes à condition que n'importe quelles résolutions ne soit pas valablement passé à moins qu'elle ne soit approuvée par - si et dans la mesure où ils sont nommés - les Membres du Conseil VSS et autre Membre du Conseil nommé par n'importe quel détenteur d'une Part Sociale Spéciale D. En cas d'égalités de voix, le Président n'aura aucun vote prépondérant.

14.2 Les décisions suivantes peuvent être adoptées avec l'approbation écrite préalable d'Investisseurs VSS ou un autre détenteur d'une Part Sociale Spéciale D:

14.2.1 adoption, modification ou approbation de n'importe quel Plan d'Activité Consolidé (incluant la prévision consolidée) et le Budget consolidé ou prenant n'importe quelle action matériellement inconsistante avec un tel Plan d'Activité Consolidé ou Budget;

14.2.2 n'importe quelle distribution par rapport à ou sur n'importe quel Investissement;

14.2.3 entreprise de n'importe quel commerce ou d'affaire ou entrée dans n'importe quel contrat, transaction ou entente ou le fait d'encourir n'importe quelle responsabilité (autre que indirectement comme une société holding du GROUPE BERLINER ZEITUNG);

14.2.4 octroyer des garanties et indemnités en dehors du cours ordinaire des affaires;

14.2.5 tant que la Société est concernée, exécuter n'importe quelle fonction autre que celle d'une holding (comme décrit dans les Documents Financiers);

14.2.6 création de n'importe quel intérêt de sûreté, accepter n'importe quelles restrictions ou gênes, ou accorder un gage ou une hypothèque ou directement un droit d'usufruit ou d'autre intérêt de sûreté sur n'importe quels actifs de la Société et les Parents Intermédiaires, sauf comme exigé conformément aux Documents Financiers;

14.2.7 le fait d'encourir n'importe quelles dépenses d'investissement ou emprunts de plus de 2% du total de l'investissement inclus dans n'importe quel Plan d'Activité Consolidé relevant, Budget ou prévision;

14.2.8 acquisition ou disposition de n'importe quelle affaire ou n'importe quel intérêt dans le capital ou dans des instruments convertibles ou échangeable pour le capital de toute autre société ou d'une personne morale ou incorporant n'importe quelle société;

14.2.9 formation, entrée, fin ou retrait de n'importe quelle association, consortium, joint-venture ou d'une autre association non constituée ou d'une autre entente semblable;

14.2.10 l'accomplissement ou la permission à effectuer n'importe quelles variations ou modifications à, ou des renoncations ou des compromis ou des sorties sous ou en connexion avec, ou entrant dans n'importe quel accord inconsistant avec, n'importe lequel des Documents Financiers;

14.2.11 nomination ou révocation de n'importe quels membres du Conseil et le fait de déterminer ou de changer la rémunération ou d'autres termes sur l'engagement d'un tel membre du Conseil; et

14.2.12 changer la nature générale des affaires de la Société ou n'importe laquelle des affaires de n'importe laquelle de ses Filiales ou n'importe quel membre du GROUPE BERLINER ZEITUNG.

14.3 Les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil doivent être gardés, exposant la place et la date de la réunion, les participants, les éléments de l'ordre du jour et le contenu essentiel des résolutions du Conseil. Les procès-verbaux seront en anglais à condition que si exigé conformément à la loi du Luxembourg une traduction en français ou en allemand sera fournie. Les procès-verbaux seront signés par le Président ou un autre membre à qui le Président délègue cette tâche ou le membre qui préside la réunion en raison de l'absence du Président. Une copie des procès-verbaux sera envoyée à chaque Membre du Conseil et maintenue par la Société dans un registre spécial. Toute procuration sera attachée aux procès-verbaux de la réunion en question. Les copies ou les extraits des procès-verbaux qui peuvent être produites dans des poursuites judiciaires ou autrement seront aussi signés par le Président.

Art. 15. Conflit d'intérêts

15.1 A l'exception de ce qui est prévu à l'Article 15.2 à condition qu'il ait été divulgué aux autres Membres du Conseil la nature et l'étendue de tout intérêt de celui-ci (étant entendu que l'on considérera la participation de M. Gerd Schulte-Hillen dans la Société comme divulguée), un Membre du Conseil peut voter comme un Membre du Conseil sur toute résolution concernant toute question dans laquelle il a, directement ou indirectement, un intérêt financier ou commercial et, s'il vote, son vote sera compté et il sera compté dans le quorum quand cette résolution ou question sont prise en considération.

15.2 Si n'importe quelle matière est à considérer ou à soumettre au vote à une Réunion du Conseil touche:

15.2.1 la Société ou n'importe quelle Filiale de celle-ci mettant en application des droits ou prenant n'importe quelle action contre un Membre du Conseil ou un Associé par rapport à n'importe quelle question surgissant conformément à n'importe quel accord entré entre la Société ou n'importe quelle Filiale de celle-ci et un Membre du Conseil ou un Associé (sauf indication contraire entre les Associés); ou

15.2.2 la Société se défendant contre n'importe quelle action prise contre elle par un Membre du Conseil ou un Associé.

Alors on considérera cette question à une réunion séparée ou aux réunions du Conseil et le Membre du Conseil, ou l'/les Associé(s) en question ou le Membre du Conseil affilié à l'/les Associé(s) en question, n'aura pas le droit:

(a) d'assister ou de participer à toute discussion de cette matière;

(b) de recevoir l'information ou le conseil reçu par la Société sur une telle matière; ou

(c) de voter (ou d'être pris en compte dans le quorum à une réunion) par rapport à une telle matière.

15.3 Si une question surgit à une Réunion du Conseil comme le droit d'un Membre du Conseil de voter, la question, avant que la fin de la réunion, peut être mentionnée au Président et sa décision par rapport à tout Membre du Conseil autre que lui sera finale et définitive.

Art. 16. Observateurs

16.1 Chacun des Fonds ERISA VSS, chacun des Co-Investisseurs et MECOM et tout autre détenteur d'une Part Sociale Spéciale D aura le droit de nommer un observateur (un «Observateur») au Conseil. On donnera à l'Observateur (en même temps que les Membres de Conseil) la convocation de toutes les réunions du Conseil et tous les ordres du jour, procès-verbaux et d'autres documents touchant à ces réunions. On permettra à chaque Observateur de suivre toutes les réunions du Conseil. Les Observateurs n'aurait pas le droit de voter à de telles réunions, mais ils seront admis à parler et (soumis à l'approbation du Conseil) à placer des éléments à l'ordre du jour pour discussion. Le Fonds ERISA VSS respectivement, tout autre détenteur d'une Part Sociale Spéciale D et MECOM peuvent chacun retirer l'Observateur nommé par eux-mêmes et nommer une autre personne à sa place. N'importe quel Observateur nommé par le Fonds ERISA VSS respectivement, un autre détenteur d'une Part Sociale Spéciale D et MECOM sera remboursé pour ses débours raisonnables encourus en connexion avec le fait d'assis ter à la réunion du Conseil. Le Fonds ERISA VSS respectivement, chacun des respectifs ou tout autre détenteur d'une Part Sociale Spéciale D ou CPP, à l'exception des Investisseurs NY LIFE, auront le droit d'exiger qu'au lieu d'avoir le droit de nommer un Observateur, qu'ils soient admis à proposer à la nomination un Membre du Conseil additionnel (en plus des Membres du Conseil prévus sous l'Article 12.1) et les disposition de l'Article 12.1 seront mutatis mutandis applicable à cela, à condition que n'importe quel Membre du Conseil nommé par CPP au lieu de son Observateur conformément à cet Article 16.1 ait le droit à n'importe quel remboursement des dépenses seulement si dans la mesure les frais contrôlés comme applicable à CPP n'ont pas été payés quad ils étaient dus.

16.2 Le président-directeur général du GROUPE BERLINGER ZEITUNG et, si approprié, d'autres (excluant M. Gerd Schulte-Hillen) seront invités par le Président à suivre toute réunion du Conseil et le président-directeur-général du GROUPE BERLINGER ZEITUNG recevra des convocations appropriés et l'ordre du jour et les éléments supplémentaires fournis aux Membres du Conseil aussi bien que n'importe quel ordre du jour ou documents se rapportant par conséquent aux résolutions circulaires.

Art. 17. Pouvoirs du conseil

17.1 Le Conseil de Gérance est investi de tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

17.2 Le Président et tout Membre du Conseil VSS peuvent subdéléguer leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc. Le Conseil peut déléguer certaines tâches spécifiques de gestion quotidienne à un ou plusieurs agents ad hoc qui peuvent mais pas nécessairement être des Membres du Conseil. Le Président et tout Membre du Conseil VSS déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 18. Représentation

La Société sera liée par la signature conjointe du Président et de tout Membre du Conseil VSS ou par la signature unique de toute autre personne à qui il a été donné une procuration spéciale par le Conseil.

Art. 19. Indemnisation des membres du conseil de gérance

19.1 La Société remboursera tous les Membres du Conseil pour leurs dépenses de poches raisonnables se produisant en connexion avec la présence aux réunions du Conseil pour les Membres du Conseil nommés par CPP, qui n'aura pas droit au remboursement des dépenses, sous réserve des dispositions de la dernière phrase de l'Article 16.

Art. 20. Conseil de surveillance

Si la Société a plus de vingt-cinq associés, la surveillance de la Société doit être confiée à un Conseil de Surveillance comprenant un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui peuvent être ou non des associés. Les conditions de nomination, de rémunération, la durée du mandat et la révocation des commissaires aux comptes seront déterminées par l'assemblée générale des Associés.

Chapitre IV. Assemblée générale

Art. 21. Réunions des associés - Général

21.1 L'assemblée générale réunit tous les Associés. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

21.2 Chaque part sociale donne droit à un vote.

21.3 La tenue d'assemblées générales ne sera pas obligatoire si la Société compte moins de vingt-cinq Associés. Dans ce cas, chaque associé recevra le texte exact des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit.

21.4 Les assemblées générales peuvent être convoquées par le Conseil de Gérance ou à la demande d'Associés représentant au moins 50% ou plus des Parts Sociales émises par la Société.

21.5 De telles assemblées générales des Associés peuvent être tenues en tous lieux au Grand-Duché de Luxembourg et dates indiquées dans les avis respectifs de réunion.

21.6 Si tous les Associés sont présents ou représentés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée générale des Associés peut avoir lieu sans convocation préalable.

21.7 Les Associés peuvent être représentés aux assemblées générales par d'autres personnes qui ne doivent pas nécessairement être des Associés.

21.8 Le Président déterminera l'ordre du jour pour une telle Assemblée Générale. Chacun des Membres de Conseil peut proposer des points pour les débats à l'Assemblée Générale et aura le droit de conseiller une telle Assemblée Générale.

21.9 Toutes les réunions seront conduites en anglais. Les procès-verbaux seront tenus des débats de chaque Assemblée Générale par un secrétaire désigné par le Président. Tous les procès-verbaux seront en langue anglaise, à moins que si cela est exigé par la loi luxembourgeoise une traduction en français ou en allemand sera fournie. Les procès-verbaux seront adoptés par le Président et seront signés par lui comme faisant preuve de cela.

21.10 L'Assemblée générale sera présidée par le Président, ou, en son absence, par son représentant autorisé.

21.11 A moins qu'exigé autrement par la loi, la présence ou la représentation d'au moins 75 (soixante-quinze) pour cent des Parts Sociales ordinaires constituera un quorum dans n'importe quelle assemblée générale. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée générale au moment où on considère une affaire, n'importe quel Associé peut exiger que la réunion soit reconvoquée. Au moins une convocation de 10 jours ouvrables de la réunion reconvoquée sera donnée. Une assemblée qui est reconvoquée doit atteindre le quorum comme tel qu'exposé ci-dessus.

21.12 A moins qu'autrement exigé selon la loi obligatoire, y compris mais non limité à la Loi, toutes les résolutions de l'assemblée générale des Associés de la Société exigent le vote affirmatif de Parts Sociales représentant 75 (soixante-quinze) pour cent des parts sociales émises et en circulation à une assemblée dans laquelle les exigences de quorum exposées à l'Article 21.11 sont rencontrées.

21.13 Dans les Statuts, une «Résolution Qualifiée» de l'Assemblée Générale est mentionnée, une telle résolution exige les votes positifs des Parts Sociales Spéciales D et de 75% (soixante-quinze) pour cent des votes des Parts Sociales Ordinaires valablement représentées en personne ou par procuration à l'assemblée générale (incluant ceux INVESTISSEURS ERISA VSS) et qui sont soumis aux conditions de quorum pour l'assemblée Générale («Résolution Qualifiée de l'Assemblée Générale»).

Art. 22. L'Assemblée générale annuelle des associés

22.1 Lorsque le nombre de Parts Sociales excède vingt-cinq, une assemblée générale annuelle des Associés sera tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou en tout autre lieu au Luxembourg comme il sera spécifié dans la notification de réunion.

22.2 Si un tel jour n'est pas un Jour Ouvrable au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour suivant le jour férié. L'assemblée générale annuelle pourra être tenue à l'étranger si, selon le jugement absolu et final du Conseil de Gérance, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

22.3 D'autres assemblées d'Associés, ordinaires ou extraordinaires, peuvent être tenues au lieu et heure spécifiés dans les avis de réunion respectifs. Elles peuvent être tenue au siège social ou tout autre lieu.

Chapitre VI. Exercice social, Distribution des bénéfices

Art. 23. Exercice social

23.1 L'exercice social commence chaque année le 1^{er} jour de janvier et se termine le 31^e jour de décembre.

Art. 24. Adoption des résultats sociaux

24.1 Chaque année, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance prépare les comptes annuels de la Société en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

24.2 Tout associé (ou son mandataire) peut avoir accès aux comptes annuels au siège social, en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

Art. 25. Répartition des bénéfices

25.1 Les bénéfices bruts de la Société déclarés dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, des amortissements et des dépenses représentent le bénéfice net de la Société en ce qui concerne cette période.

25.2 Du bénéfice net de la Société déterminé sous l'Article 25.1, cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve légale. Cette répartition cesse d'être effectuée aussitôt et aussi longtemps que cette réserve équivaut à dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société tel qu'affirmé à l'Article 5 ou que cette réserve a été augmentée ou réduite de temps en temps.

25.3 Les bénéfices nets après allocation en application de l'article 25.2 doivent être disponibles pour distribution tel qu'établi à la suite de l'article 25.

25.4 Dans la mesure où les fonds ou capitaux sont disponibles au niveau de la Société pour distribution et dans la mesure où le droit et ces Statuts le permettent, le Conseil peut proposer que ces fonds ou actifs disponibles pour attribution soient distribués en espèces ou en nature.

25.5 Toute distribution doit être faite comme suit:

25.5.1 Premièrement, le détenteur de Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C doit avoir droit à un dividende annuel préférentiel fixe sur le montant total de l'excédent sur l'Excédent en Capital C (comme augmenté de temps en temps si et dans la mesure où le dividende préférentiel fixé est non payé) équivalent au rendement moyen équilibré sur les détenteurs de certificats de titres préférentiels A et B et de certificats de billets à ordre obligataire A et B (à l'exclusion du capital apporté au capital nominal des Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C).

25.5.2 Finalement, les bénéfices restants doivent être alloués entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires proportionnellement à leur part dans le capital de la Société, pour autant cependant que, tout Excédent des Parts Sociales B soit traité, pour le bénéfice du détenteur d'une Part Sociale Ordinaire Préférentielle B concernée, comme s'il était converti en une autre Part Sociale Ordinaire A sur une base d'euro/euro.

25.6 Aux termes de l'article 25:

25.6.1 «Prime B» signifie le montant de EUR 2.616,67 payé sur chaque Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B au Jour de Financement par M. Gerd Schulte-Hillen et le montant de EUR 1.283,33 (ou tout prix plus élevé tel que déterminé par le Conseil) et payé par tout autre Gérant pour chaque Part Sociale Ordinaire Préférentielle B au Jour de Financement.

25.6.2 «Excédent en Capital B» signifie pour chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B le montant de EUR 25 payé pour chaque Part Sociale Ordinaire Préférentielle B (en plus de la valeur nominale et de la Prime B) au Jour de Financement.

25.6.3 «Excédent en Capital C» signifie le montant de EUR 9.875,99 payé pour chaque Part Sociale Ordinaire Préférentielle C au Jour de Financement, à augmenter de temps en temps d'une portion de dividendes préférentiels stipulé à l'Article 25.5.1 lequel reste impayé dans l'année donnée.

25.6.4 «Jour de Financement» signifie 29 novembre 2005.

25.7 Dans le cas d'un retrait ou d'une liquidation, le produit du retrait ou de la liquidation ou toute autre somme disponible pour distribution sera appliqué dans l'ordre suivant de priorité (si et dans la mesure où cela est permis par les Documents Financiers) tel que le niveau précédent doit avoir été payé ou repayé en entier avant que tout montant ne soit payé au prochain niveau concerné et que tous les instruments référencés à un certain niveau doivent - à moins qu'il ne soit spécifié autrement dans cet Article - avoir un rang égal.

25.7.1 Premièrement, tous les montants en suspens (y compris l'intérêt courant et les pénalités/coûts y afférentes) sous les Documents Financiers seront payés ou repayés;

25.7.2 Deuxièmement, toute autres obligations dues à des tierces parties;

25.7.3 Troisièmement, tous coûts ou honoraires facturés par VSSIL et MECOM conformément à un contrat qui pourrait être conclu entre les Associés et la Société;

25.7.4 Quatrièmement, tout ou une partie proportionnelle des montants en suspens du principal ou du capital apporté et - si applicable - tout rendement fixé (composé) ou Certificat de Rendement courant (quel que soit celui qui s'applique) à l'égard de chacun des Investissements (ou partie de ceux-ci) établis ci-dessous sera payé ou remboursé de manière proportionnelle et tous les éléments inclus dans ce sois-paragraphe (d) doivent avoir rang égal:

- (a) Les Certificats de billets à ordre obligataires;
- (b) Les Certificats de Titres en Capital Préférentiels; et
- (c) Tout Excédent en Capital C (à l'exclusion du capital apporté au capital social de la tranche de Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C) tel qu'augmenté ce temps à en application des termes de cet instrument;
- (d) Toute prime payée par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B (à l'exclusion de tout paiement sur l'Excédent de Capital B) et la prime payée par MECOM pour 330 Parts Sociales Ordinaires de manière proportionnelle à tout destinataire autorisé détenant de telles Parts Sociales.

25.7.5 Cinquièmement, les Parts Sociales Ordinaires (à l'égard des Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B comprenant l'Excédent exclusif en capital B tel que décrit sous l'article 25.5); et

25.7.6 Dernièrement, le produit restant sera distribué conformément aux parts proportionnelles de capital détenues par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, pour autant que, cependant, tout Excédent en capital B soit, pour le bénéficiaire du détenteur de Part Sociale Ordinaire préférentielle concernée, traité comme s'il était converti en une autre Part Sociale Ordinaire A sur une base euro/euro.

25.8 Le Conseil peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'une déclaration de comptes préparée par le Conseil montrant qu'il y a suffisamment de fonds disponibles pour une distribution, ceci étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de l'année fiscale, augmentés par les bénéfices reportés et les réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et sommes devant être alloués à une réserve devant être établie par la loi ou les Statuts.

Chapitre VII. Amendements aux statuts, Dissolution, Liquidation

Art. 26. Dissolution et liquidation

26.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Associés votant tel que prévu à l'Article 20 des Statuts.

26.2 Si la société devait être dissoute, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, personne physique ou morale, nommés par l'assemblée des Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapter VII. Loi applicable

Art. 27. Loi applicable

Toutes les matières non régies par les Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Art. 28. Définitions

Affilié signifie, (i) en relation avec toute personne, toute filiale ou Société Holding Ultime de cette personne et autre Filiale de cette Société Holding Ultime, pourvu que toujours que ni la Société ni n'importe quelle Société Opérationnelle ni n'importe laquelle de leurs Filiales respectives ne soient considérées comme étant une Filiale de tout Associé (ii) par rapport à n'importe lequel des Investisseurs NY LIFE, tout autre fonds (cependant constitué) géré par NYLCAP MANAGER L.L.C et (iii) et par rapport à un Investisseur, n'importe quelle personne ou entité contrôlée par, sous contrôle commun ou contrôlant un tel Investisseur (dans chaque cas, directement ou indirectement);

Assemblée Générale signifie l'assemblée générale des Associés de la Société;

Associé Bloqué a la signification qui est donnée à l'Article 11.1;

Associés Bloquant a la signification qui est donnée à l'Article 10.1;

Associés Bloquant a la signification qui est donnée à l'Article 11.1;

Associés Bloqués a la signification qui est donnée à l'Article 10.1;

Associés Originaux signifie les associés de chaque Sociétés Opérationnelles avant la Conclusion;

Associés signifie les Investisseurs et l'Association Gérante et M. Gerd Schulte-Hillen et n'importe quelle personne à qui les Parts sociales sont transférées ou émises de temps en temps (excluant la Société);

BERLINER ZEITUNG KG signifie BERLINER VERLAG, GmbH & CO. KG;

Cession Autorisée VSS a la signification qui est donnée à l'Article 8.2.2;

Cession Obligatoire a la signification qui est donnée à l'Article 9;

Cessionnaires Autorisés a la signification qui est donnée à l'Article 8.2;

Cessions Autorisées a la signification qui est donnée à l'Article 8.2;

Co-Investisseurs signifie CPP et les Investisseurs NY LIFE;

Comptable Indépendant a la signification qui est donnée à l'Article 9.2.3;

Conclusion signifie le 29 novembre 2005;

Conseil signifie le Conseil de Gérance de la Société nommé de temps en temps;

CPP signifie CPP INVESTMENT BOARD PRIVATE HOLDINGS INC.;

Date du Sortant a la signification qui est donnée à l'Article 9.1;

Documents Financiers signifient n'importe quel accord de facilité qui peut être conclu de temps en temps par la Société ou une Filiale;

Entité VSS Partnership signifie collectivement VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P. and VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV L.P.;

Filiale signifie une société qui est détenue par une autre société si cette autre société:

- (1) détient une majorité des droits de vote dans celle-ci; ou
- (2) est un membre ou un associé de celle-ci et a le droit de nommer ou de retirer une majorité de son conseil de gestion ou de son conseil de surveillance; ou
- (3) est un membre ou un associé de celle-ci et y contrôle seule, conformément à un accord avec d'autres membres ou associés, une majorité des droits de vote; ou
- (4) est une Filiale d'une société qui elle-même est une Filiale de cette autre société;

Gérant(s) signifie n'importe quel directeur général, cadre supérieur, employé ou consultant de n'importe laquelle des Sociétés Opérationnelles qui a été invitée par les Investisseurs ou par le Conseil à devenir un Associé ou un associé de n'importe laquelle des Filiales de la Société;

GROUPE BERLINGER ZEITUNG signifie BERLINER VERLAG, GmbH & CO. KG, son associé commandité G+J BERLINER VERLAG, GmbH et ses Filiales aussi bien que les actionnariats minoritaires directement ou indirectement détenus;

Groupe signifie, par rapport à n'importe quelle société, elle et ses Filiales et la «Société du Groupe» seront combinés en conséquence;

GSH signifie M. Gerd Schulte-Hillen;

Intérêt du Sortant a la signification qui est donnée à l'Article 9.1;

Investissement(s) signifie ensemble, les Parts Sociales, les Droits de participation aux bénéfices et chacun et tous les billets à ordre obligataires et Certificats;

Investisseurs signifient chacun des Investisseurs VSS, des Co-Investisseurs et MECOM;

Investisseur NY LIFE signifie NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS III, L.P., NEW YORK LIFE CAPITAL PARTNERS III-A, L.P., NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT MEZZANINE PARTNERS, L.P. et NYLIM MEZZANINE PARTNERS PARALLEL FUND, L.P.;

Investisseurs VSS signifie collectivement VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV L.P., VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV L.P., VSS IV SBS L.L.C.;

Jour Ouvrable signifie un jour (autre que le samedi ou dimanche) où les banques sont généralement ouvertes en Allemagne et au Luxembourg pour les affaires normales;

Juste Valeur de Marché des Parts Sociales a la signification qui est donnée à l'Article 9.2.3;

MECOM signifie le GROUPE MECOM PLC;

Membre Additionnel VSS du Conseil a la signification qui est donnée à l'Article 12.2;

Membre du Conseil a la signification qui est donnée à l'Article 12;

Membre du Conseil des Investisseurs VSS signifie le membre du Conseil nommé suivant la proposition des Investisseurs VSS;

Mise en bourse signifie une application étant introduite avec succès pour l'admission de sûretés de la Société;

Observateur a la signification qui est donnée à l'Article 16;

Parent Immédiat signifie la société Holding immédiate de BERLINER ZEITUNG KG;

Parent(s) Intermédiaire(s) signifie chaque Filiale directe ou indirecte de la Société en dessous du niveau du Parent Immédiat incluant GALATEA LUX TWO, S.à r.l., GALATEA LUX THREE, S.à r.l. et GALATEA EINUNDFÜNFZIGSTE VERMÖGENSVERWALTUNGS GmbH;

Part Sociale du Sortant a la signification qui est donnée à l'Article 9.1.1;

Part(s) Sociale(s) Ordinaire(s) signifie les Parts Sociales Ordinaires dans le capital de la Société (incluant des Parts Sociales ordinaires A, les Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B et les Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C et d'autres classes si émises) ayant une valeur nominale de 25 EUR chacune et ayant respectivement les droits exposés dans les Statuts;

Part(s) Sociale(s) Spéciale(s) signifie toutes ou de toutes les Parts Sociales Spéciales VSS;

Parts Sociales Ordinaires A a la signification qui est donnée à l'Article 5;

Parts Sociales Ordinaires Préférentielles B a la signification qui est donnée à l'Article 5;

Parts Sociales Ordinaires Préférentielles C a la signification qui est donnée à l'Article 5;

Parts Sociales signifie toutes les Parts Sociales Ordinaires émises ou en suspens et les Parts Sociales spéciales du capital social de la Société qui sont détenues par les associés de temps en temps;

Parts Sociales Spéciales D a la signification qui est donnée à l'Article 5;

Parts Sociales Spéciales signifie les parts sociales spéciales de la Société émises aux Entités VSS Partnership et VSS SBS, chacune avec des droits attachés comme mentionné dans les Statuts.

Plan d'Activité Consolidé signifie le Plan d'Activité pour le GROUPE BERLINER ZEITUNG, basé sur les Plans d'Activités Consolidés des Sociétés Opérationnelles à préparer conformément aux principes de consolidation appropriés selon les Standards de Comptabilité;

Préavis Drag a la signification qui est donnée à Article 10.1 (f);

Préavis Tag a la signification qui est donnée à l'Article 11.2;

Président a la signification qui est donnée à l'Article 12.5;

Rendement Fixé signifie le taux effectif applicable aux billets à ordre obligataires auxquels il peut être souscrit de temps en temps par les Associés de la Société;

Résolution Qualifiée de l'assemblée Générale a la signification qui est donnée à l'Article 21.13;

Société du GROUPE BERLINGER ZEITUNG signifie toute société qui est une partie du GROUPE BERLINER ZEITUNG;

Société signifie GALATEA LUX ONE, S.à r.l.;

Sociétés Opérationnelles signifient BERLINER VERLAG, GmbH & CO. KG et ses filiales;

Sortant a la signification qui est donnée à l'Article 9.1;

Sortant Anticipé signifie un Gérant ou GSH qui volontairement ou involontairement (pour n'importe quelle raison) cesse d'être employé, consultant et/ou en charge ou directeur (incluant un administrateur non exécutif) du GROUPE BERLINER ZEITUNG, ou a reçu ou a soumis un préavis de résiliation de son contrat emploi avec le GROUPE BERLINER ZEITUNG avant le troisième anniversaire de la Conclusion;

Sortant Tardif signifie un Gérant ou GSH qui volontairement ou involontairement (pour n'importe quelle raison) cesse d'être employé, consultant et/ou en charge ou directeur (incluant un directeur non exécutif) du GROUPE BERLINER

ZEITUNG, ou a reçu ou a soumis un préavis de résiliation de son contrat d'emploi avec le GROUPE BERLINER ZEITUNG après le troisième anniversaire de la Conclusion;

Sortie signifie une Vente ou la cotation de la majorité ou plus des Parts Sociales ou le capital social émis (ou le titre bénéficiaire cela) ou l'intérêt dans toute autre Filiale de la Société ou de la Société Opérationnelle, ou une vente d'une partie substantielle des actifs du GROUPE BERLINER ZEITUNG;

Statuts signifie les statuts de la Société, tel que amendé de temps en temps;

Vente signifie la vente (si au travers d'une transaction unique ou d'une série de transactions et ou directement ou indirectement) de la majorité ou plus des Parts Sociales émises ou les Parts Sociales dans un Parent Intermédiaire ou dans un Parent Immédiat (ou le titre bénéficiaire de cela) détenu par tous les associés concernés ou une vente de tout ou en substance des actifs du GROUPE BERLINER ZEITUNG à une partie tierce qui n'est pas affiliée à un Investisseur;

VSSIL signifie VERONIS SUHLER STEVENSON INTERNATIONAL LIMITED, un Affilié des Entités VSS PARTNERSHIP;

Warrants signifie les warrants émis par la Société conformément au Contrat Parts Sociales Warrant conclu entre les Associés, la Société et les Détenteurs de Warrants.

Douzième résolution

Les associés décident d'accepter et reconnaître la démission de Keith Allen en tant que Membre du Conseil de la Société.

Treizième résolution

Les associés décident de nommer comme nouveaux Membres du Conseil de la Société pour une période indéterminée:

- David Montgomery, Président de Société, né le 6 novembre 1948 à Bangor, Irlande du Nord, avec adresse professionnelle au 15 Collingham Gardens, Londres SW5 OHS, Angleterre;

- Keith Schulte-Hillen, Conseil en Stratégie, né en 1940 à Menden, avec adresse professionnelle à Grotiusweg 45, 22587 Hamburg, Germany.

Chacun des nouveaux Membres du Conseil de Gérance déclare accepter son mandat.

Quatorzième résolution

Les associés décident de confirmer le mandat existant du membre du Conseil de la Société de Marco Sodi.

Les associés décident de nommer David Montgomery comme Président Gerd Schulte-Hillen comme non executive Vice-Président tel que défini dans les Statuts.

Le Conseil de la Société sera par conséquent composé de David Montgomery, Keith Schulte-Hillen et Marco Sodi.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à trente mille euros.

Aucun autre sujet ne figurant à l'ordre du jour, et personne n'ayant pris la parole, l'assemblée générale a été close.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux comparants connus du notaire par nom, prénom, état civil et résidence, les personnes prémentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, vol. 150S, fol. 97, case 4. – Reçu 23.751,58 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2006.

J. Elvinger.

(028579/211/1886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

TECHNIQUES & HABITAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 98.939.

Le siège social sis à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt est dénoncé avec effet immédiat.

En conséquence, la société susvisée n'a plus son siège social à cette adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2006.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2006, réf. LSO-BO03085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025033//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

D.B. ZWIRN NIB HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 12,500.-.**Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 113.976.

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth day of January.
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing at Mersch.

There appear:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, here represented by Mr Patrick van Hees, with professional address at 21, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch, by virtue of a proxy given under private seal on January 26, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established under the laws of Luxembourg under the name of D.B. ZWIRN NIB HOLDINGS (LUX), S.à r.l. (previously FLYCATCHER, S.à r.l.) (the «Company»), a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Company Register, incorporated by virtue of a deed of M^e Henri Hellinckx dated January 18, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and whose articles of association have been amended pursuant to a deed of M^e Henri Hellinckx, prenamed on January 24, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The sole shareholder resolves to amend article 9 of the Company's bylaws with immediate effect, which will be read as follows:

«**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are divisible, since several owners are admitted per share. Joint co-owners of divisible shares have to appoint a sole person as their representative towards the Company. The Company may issue fractions of shares which shall carry rights in proportion to the fraction of a share they represent but shall carry no voting rights, except to the extent their number is so that they represent a whole share, in which case they confer a voting right.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges, in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately eight hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Luxembourg CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme constituée et régie sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Patrick van Hees, ayant son adresse professionnelle au 21, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 26 janvier 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de D.B. ZWIRN NIB HOLDINGS (LUX), S.à r.l. (anc. FLYCATCHER, S.à r.l.), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte de M^e Henri Hellinckx reçu en date du 18 janvier 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dont les statuts ont été modifiés suivant acte de M^e Henri Hellinckx, précité, reçu en date du 24 janvier 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. L'associé unique décide de modifier l'article 9 des statuts de la Société comme suit, avec effet immédiat

«**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont divisibles, de sorte que plusieurs propriétaires par part sociale sont admis. Les copropriétaires de parts sociales divisées doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de

la Société. La Société peut émettre des fractions de parts sociales qui ne conféreront pas de droit de vote mais donneront des droits proportionnels à la fraction d'une part sociale qu'elles représentent, sauf dans la mesure où leur nombre est tel qu'elles représentent une part sociale entière, auquel cas elles confèrent un droit de vote.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de ladite comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 février 2006, vol. 435, fol. 30, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 mars 2006.

H. Hellinckx.

(025321/242/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2006.

NOUVELLE EPOQUE UMBRELLA FUND, Fonds Commun de Placement.

Un Amendement au Règlement de Gestion de NOUVELLE EPOQUE UMBRELLA FUND, daté 8 mars 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

Enregistré le 9 mars 2006 avec la référence LSO-BO01662.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 9 mars 2006.

Pour la société

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(023769//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

TR ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1456 Luxembourg, 86-88, rue de l'Egalité.

R. C. Luxembourg B 62.437.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 6 mai 2005

L'assemblée générale ordinaire a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Les actionnaires décident à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs et administrateurs-délégués en place jusqu'à ce jour, pour une nouvelle période de quatre ans:

- Madame Denise von Gienanth, administrateur de société, née le 29 septembre 1947, demeurant à L-8452 Steinfort, 9, rue Schwarzenhof;

- Monsieur Jean-Jacques Rauchs, ingénieur, né le 15 juillet 1957, demeurant à L-7470 Saeul, 9, rue de Mersch;

- Monsieur Jean-Louis Tremong, ingénieur, né le 18 septembre 1950, demeurant à L-8452 Steinfort, 9, rue Schwarzenhof.

Les actionnaires décident à l'unanimité suite au décès de Monsieur Ado Rauchs, de nommer pour une période de quatre ans:

- Madame Marie-Odile Ries, administrateur de société, née le 9 août 1963, demeurant à L-7470 Saeul, 9, rue de Mersch.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de deux mille neuf.

Luxembourg, le 20 février 2006.

Pour extrait sincère et conforme

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN04934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024928/507/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

52162

STARDUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 60.903.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 février 2006

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Madame Soraya Chaoui, en tant qu'administrateur-délégué.

2. Le Conseil d'Administration nomme Madame Anna Geenen, demeurant à L-2950 Kapellen, Vijverslei 29, comme administrateur-délégué pour une période de 6 ans. Madame Anna Geenen confirme qu'elle accepte le mandat.

Rédigée au Luxembourg à la date susmentionnée en 5 exemplaires dont chaque partie reconnaît en avoir reçu une.

MAYA INVEST LTD. / AUDICO INTERNATIONAL S.A. / -

M. Keersmaekers / L. Voet / A. Geenen

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2006

Résolutions

(1) Démission d'administrateur:

Madame Soraya Chaoui a déclaré vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.

(2) Nomination d'administrateur:

Madame Anna Geenen, demeurant à L-2950 Capellen, Vijverslei 29, est nommée comme administrateur pour une période de 6 ans.

L. Voet / M. Cady / L. Lesire

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025148//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

BSI ART COLLECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 79.264.

L'an deux mille cinq, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BSI ART COLLECTION S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de FP VENTURES HOLDING S.A. suivant acte notarié en date du 30 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 466 du 21 juin 2001 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 7 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1763 du 11 décembre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Patricia Evrard, employée privée, demeurant à Olm.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Danielle Toelen, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Ana Dias, employée privée, demeurant à Bissen.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification de l'objet social de la société et modification afférente de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante.

«La société a pour objet l'achat, la vente, l'édition et le courtage de tous objets d'art et de collection, de tableaux, de sculptures, de meubles et d'antiquités de tous genres.

La société pourra se servir de collaborateurs internes, conseillers, organisateurs ou animateurs externes qu'elle recrutera, engagera, honorera pour assurer la réalisation de tout ou partie de son objet social.

La société pourra agir en son nom propre, en consignation, en commission et comme intermédiaire et comme représentant.

Elle pourra s'associer ou représenter des personnes physiques ou morales poursuivant un objet identique ou comparable, elle pourra participer à tout type de société ou entreprise et en général faire toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières ayant un rapport quelconque avec son objet ou pouvant en faciliter l'accomplissement ou le développement tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

2) Modification de l'article 7 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué qui dispose dans tous les cas d'un droit de co-signature obligatoire, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la société et de modifier l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente, l'édition et le courtage de tous objets d'art et de collection, de tableaux, de sculptures, de meubles et d'antiquités de tous genres.

La société pourra se servir de collaborateurs internes, conseillers, organisateurs ou animateurs externes qu'elle recrutera, engagera, honorera pour assurer la réalisation de tout ou partie de son objet social.

La société pourra agir en son nom propre, en consignation, en commission et comme intermédiaire et comme représentant.

Elle pourra s'associer ou représenter des personnes physiques ou morales poursuivant un objet identique ou comparable, elle pourra participer à tout type de société ou entreprise et en général faire toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières ayant un rapport quelconque avec son objet ou pouvant en faciliter l'accomplissement ou le développement tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué qui dispose dans tous les cas d'un droit de co-signature obligatoire, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Evrard, D. Toelen, A. Dias, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} août 2005, vol. 432, fol. 66, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(080305.3/242/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

GLOBAL COMMUNICATION NETWORK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 87, avenue du X septembre.

R. C. Luxembourg B 67.340.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 21 février 2006

Au cours de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 21 février 2006, les associés ont nommé au poste de gérant pour une durée indéterminée Monsieur Ahmed Maamri, administrateur de sociétés, né le 19 mars 1971 à F-Hayange, demeurant à L-5610 Mondorf-les-Bains, 19, avenue des Bains, en remplacement de M. Remy Schmit et M. Dirk Suys démissionnaires.

D'autre part suite aux cessions de parts sous seing privé du 21 février 2006, entre FOTO IMAGING SYSTEM S.A. et Monsieur François le Chevalier d'une part et Monsieur Ahmed Maamri d'autre part et à l'agrément de l'assemblée générale de Monsieur Ahmed Maamri en tant que nouvel associé, il résulte que Monsieur Ahmed Maamri est désormais le seul associé de la société avec la totalité des 500 parts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Maamri

Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024914/1091/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

DEMETER CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 22.422.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 19 janvier 2006

L'Assemblée Générale prend acte que les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises sont échus.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité des voix de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs De Bruyne, Masse et Wagenaar ainsi que le mandat du Réviseur d'Entreprises pour une durée d'une année.

Les mandats précités viendront donc à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clôturés le 30 septembre 2006.

La composition actuelle du Conseil d'Administration est donc la suivante:

Monsieur Geert De Bruyne, Président;

Monsieur Olivier Masse, Administrateur;

Monsieur Patrick Wagenaar, Administrateur.

Pour extrait conforme

DEMETER CONSEIL S.A.

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

G. Labé / M. Besch

Conseiller / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025152/034/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

CAVE ROYALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.330.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 16 décembre 2005 au siège social de la société que:

Monsieur Raymond Guelff, décédé le 16 avril 2005, est révoqué comme administrateur et administrateur-délégué de la société.

Luxembourg, le 16 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025054//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

CAVE ROYALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.330.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 22 novembre 2005 au siège social de la société que:

Madame Karin Marschal, demeurant au 26, rue des Champs, L-8285 Kehlen est nommée administrateur avec effet de ce 22 novembre 2005 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025055//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 41.479.

Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 27 octobre 2005

Composition du Conseil d'Administration:

Il a été décidé d'approuver la réélection de Monsieur Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve, de Monsieur Hamish Forsyth, de Monsieur Shaw B. Wagener, de Monsieur N. Parker Simes et de Monsieur Clark Taber en tant qu'Administrateurs de la Société pour un an dont l'échéance sera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2006.

Auditeurs:

La nomination de DELOITTE S.A. en tant que réviseur d'entreprises. Le mandat commence le 1^{er} juillet 2004 et arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2005.

Pour CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT COMPANY S.A.

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

M. Marangelli

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025157/984/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ROYAL CROSS HOLDING S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 24.670.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2005

1. L'assemblée générale décide d'accepter la démission des administrateurs B, Messieurs Julien Hamelrijkcx et Walter Mettens.

2. L'assemblée générale décide de nommer en tant qu'administrateur de la catégorie B de Monsieur Koenraad Van der Borgh, administrateur de société, demeurant 100, rue de la Gare, L-8325 Capellen et de ANPHIKO, S.à r.l. en constitution, 100, rue de la Gare, L-8325 Capellen. Les mandats des administrateurs B prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an deux mille onze.

3. L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes.

4. L'assemblée générale décide de nommer en tant que commissaire aux comptes ANPHIKO, S.à r.l. en constitution, 100, rue de la Gare, L-8325 Capellen. Le mandat de commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an deux mille onze.

5. L'assemblée générale décide de nommer Mme Andrée Molitor, administrateur A, Administrateur-Délégué de la Société, responsable de sa gestion journalière. L'Administrateur-Délégué fait, en général, le nécessaire au bon déroulement des affaires financières de la Société. A cet effet, il peut, entre autres, disposer des avoirs de la Société, ouvrir et clôturer des comptes bancaires, payer tous les frais et commissions relatifs à la gestion journalière de la Société et gérer les actifs de la Société. Le mandat d'Administrateur-Délégué prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an deux mille onze.

6. L'assemblée générale décide de donner mandat à Mme Andrée Molitor, administrateur A, pour faire acter le point 5. ci-dessus par acte notarié.

Strassen, le 12 décembre 2005.

A. Molitor.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 février 2006

L'assemblée générale annule les résolutions 3 & 4 de l'assemblée générale du 12 décembre 2005 concernant la démission et nomination du commissaire aux comptes et confirme en tant que commissaire aux comptes Mme Sylvianne Claude et décide que son mandat de commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an deux mille onze. La nomination lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2005 de ANPHIKO, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes est annulée et ne sera pas prise en considération.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 6 février 2006.

A. Molitor.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024988/777/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ISIS CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 24.823.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 19 janvier 2006

L'Assemblée Générale prend acte que les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises sont échus.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité des voix de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs De Bruyne, Léonard et Wagenaar ainsi que le mandat du Réviseur d'Entreprises pour une durée d'une année.

Les mandats précités viendront donc à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clôturés le 30 septembre 2006.

La composition actuelle du Conseil d'Administration est donc la suivante:

Monsieur Geert De Bruyne, Président;

Monsieur Alain Léonard, Administrateur;

Monsieur Patrick Wagenaar, Administrateur.

Pour extrait conforme

ISIS CONSEIL S.A.

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

G. Labé / M. Besch

Conseiller / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02883. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025163/034/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

MAPLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 107.786.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 janvier 2006 que les modifications suivantes ont été adoptées:

- Changement du siège social: le siège de la société est au 16, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

MAPLES S.A.

P. Meunier

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2006, réf. LSO-BN03650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024062//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

MB CONSEIL & STRATEGIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7213 Bereldange, 23, Am Becheler.
R. C. Luxembourg B 98.617.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 décembre 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MB CONSEIL ET STRATEGIE S.A., tenue à Bereldange, le 2 décembre 2005, que:

- décision a été prise d'accepter la démission de Madame Karin Van Linthout, demeurant à B-4802 Heusy, 80, avenue de Spa;

- décision a été prise de nommer comme nouvel administrateur, M. Gérard Barbier, ingénieur, demeurant à B-6700 Arlon, 9, avenue de la Gare, avec effet à dater de la présente assemblée générale et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

C. Maylé

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024908/3580/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ARTHUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.919.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 21 septembre 2005 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour ARTHUS HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024910/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

CLIFFS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 72.300.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 3 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour CLIFFS INVESTMENTS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024913/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

UTAH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.942.

Lors de la résolution en date du 13 février 2006, l'associé unique de la société UTAH, S.à r.l., a décidé d'accepter la nomination de Madame Ingrid Moinet, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que Gérante de la société UTAH, S.à r.l. avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Modification du code postal du siège social de la société:

UTAH, S.à r.l., 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024927/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

DECO PLATRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3934 Mondercange, 14, Op Blach.
R. C. Luxembourg B 69.352.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024946/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2005.

ITH INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 103.062.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 15 février 2005 que:

ITV LIMITED, ayant son siège social à West Wind Building, Harbour Drive, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I., a transféré le 15 février 2005, 800 parts sociales à INVESTCORP TECHNOLOGY VENTURES II, L.P., West Wind Building, Harbour Drive, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.

Luxembourg, le 9 mars 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, réf. LSO-BO01923. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024933/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

PPM SECOND INVESTMENT COMPAGNY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 114.335.

Par résolution en date du 10 février 2006, l'associé unique de la société PPM SECOND INVESTMENT COMPAGNY, S.à r.l. a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Neil MacDougall, avec adresse professionnelle au 1, New Fetter Lane, London EC4A 1HH, Royaume-Uni, de son poste de gérant de la société PPM SECOND INVESTMENT COMPAGNY, S.à r.l. avec effet immédiat;

- Acceptation de la nomination de Monsieur Alan Denis Morton, avec adresse professionnelle au 1, New Fetter Lane, London EC4A 1HH, Royaume-Uni, au poste de gérant de la société PPM SECOND INVESTMENT COMPAGNY, S.à r.l. avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

- Acceptation de la nomination de Madame Noella Antoine, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste de gérante de la société PPM SECOND INVESTMENT COMPAGNY, S.à r.l. avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

- Acceptation de la nomination de Monsieur Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste de gérant de la société PPM SECOND INVESTMENT COMPAGNY, S.à r.l. avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02679. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024938/581/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ALTLORENSCHEURERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.332.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024959/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ALTLORENSCHEURERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.332.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024961/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ALTLORENSCHEURERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.332.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024964/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ALTLORENSCHEURERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.332.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024965/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ALTLORENSCHEURERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.332.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024968/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ALTLORENSCHEURERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.332.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024970/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ALTLORENSCHEURERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.332.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024972/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

ALTLORENSCHEURERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.332.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024974/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

E.C.G. S.A., EXPERTISE COMPTABLE & GESTION, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 97.706.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société
le 29 décembre 2005 à 10.00 heures*

L'Assemblée décide de révoquer l'administrateur FORIG S.C. Son mandat sera achevé par Monsieur Patrick Picco, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2006.

Sont donc actuellement Administrateurs:

Madame Dòra Szabò, expert-comptable, demeurant à L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix,
Monsieur Roland De Cillia, expert-comptable, demeurant à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon,
Monsieur Patrick Picco, employé privé, demeurant à L-8360 Goetzinger, 15, route de Luxembourg.

L'Assemblée décide de révoquer le commissaire aux comptes Monsieur Carlo Wetzel, avec effet immédiat et de nommer KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, qui achèvera le mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2006.

L'Assemblée décide de modifier le siège social de la société pour le transférer du 7, Grand-rue, L-1661 Luxembourg au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 décembre 2005.

Pour extrait conforme

E.C.G. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM06025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(024942/536/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

PAROS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 74.077.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 février 2006 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour PAROS INVESTMENT HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024945/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

SOCIETE IMMOBILIERE EUROCONSTRUCTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 8.553.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} mars 2006

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes est venu à échéance.

L'Assemblée décide de nommer au poste de commissaire aux comptes la société AUDIEX S.A., établie et ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.469.

L'Assemblée décide que son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour extrait conforme

A. Kronshagen

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025028/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 115.003.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the first of March.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

McKesson INFORMATION SOLUTIONS LLC, a company incorporated and organized under the laws of Delaware, with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, United States of America, registered with the Secretary of the State of Delaware under number 0807161,

here represented by Ms Stéphanie Alexandrino, attorney-at-law, residing in Luxembourg, 1, allée Scheffer, by virtue of a proxy given on February 28, 2006 in San Francisco, California, United States of America.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. Form

There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) (hereafter the Company) which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Object

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, or exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other group company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other group company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 3. Duration

The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name

The Company will have the name McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS V, S.à r.l.

Art. 5. Registered Office

5.1. The registered office is established in Bertrange.

5.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or, in case of plurality of partners, of an extraordinary general meeting of the partners deliberating in the manner provided for the amendments of the Articles.

5.3. The address of the registered office may be transferred within the municipality by a decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

5.4. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share Capital

6.1. The Company's corporate capital is fixed at fifteen thousand United States Dollars (USD 15,000) represented by one hundred and fifty (150) shares with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100) each, all subscribed and fully paid-up.

6.2. The Company may redeem its own shares. However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The partners' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the partners representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

6.3. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 12 of these Articles.

Art. 7. Shares

7.1. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

7.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

7.3. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 and article 190 of the Law.

Art. 8. Dissolution - Liquidation

8.1. The Company shall not be dissolved by reason of the insolvency or bankruptcy or any similar event affecting one or more of the partners.

8.2. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners, who shall determine their powers and remuneration.

Art. 9. Management

9.1. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) do not need to be partners. The manager(s) may be revoked at any time (ad nutum).

9.2. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

9.3. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

9.4. The manager or, as the case may be the managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Art. 10. Meeting of the Board of Managers

10.1. In case of plurality of managers, any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another.

10.2. Any participation in a conference call initiated and chaired by a Luxembourg resident manager is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

10.3. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the board of managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and shall be evidenced by letter or facsimile. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

10.4. The board of managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented.

10.5. In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 11. Representation

11.1. The Company shall be bound by the signature of its sole manager, or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

11.2. The single manager, or in case of plurality of managers, any two managers acting jointly, may sub-delegate their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

11.3. The manager, or in case of plurality of managers, the relevant two managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 12. Partners - Powers and voting rights

12.1. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

12.2. In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespective of the number of shares owned by it. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

12.3. However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

12.4. Subject to the provisions of the Law, resolutions of partners can, instead of being passed at a general meeting of partners, be passed in writing by all the partners. In this case, each partner shall be sent by letter, facsimile, telex, e-mail or any similar means of communication, a draft of the resolution(s) to be passed and shall express his vote in writing by one of the means of communication previously mentioned.

12.5. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, facsimile, telex or e-mail, to represent him at the general meeting of partners.

Art. 13. Accounting Year

13.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of April of each year and end on the thirty-first of March of the following year.

13.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities and the profit and loss account.

13.3. The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted for approval to the general meeting of partners who shall vote specifically as to whether discharge is given to the board of managers and, if applicable, the statutory auditors.

Art. 14. Allocation of Profits

14.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

14.2. The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to their share holding in the Company.

14.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(a) Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
 (b) These accounts show a profit, including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
 (c) The decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the partners.

(d) The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 15. General Provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and end on 31 March 2006.

Subscription - Payment

Thereupon, McKesson INFORMATION SOLUTIONS LLC, prenamed and represented as stated above declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all one hundred and fifty (150) shares by contribution in cash, so that the amount of fifteen thousand United States Dollars (USD 15,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

For the purpose of registration, the share capital of USD 15,000 is valued at EUR 12,548.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,675.

Resolutions of the sole partner

1) The Company will be administered by the following managers:

- Ms Nancy Honhon, manager, born in Rocourt (Belgium), on July 28, 1972, with professional address at 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange;
- Mr William Howard Brennan, accountant, born in Wisconsin (USA), on January 26, 1953, with professional address at One Post Street, San Francisco, CA 94104 (USA);
- Mr Leonard Patterson, attorney, born in California (USA), on February 14, 1939, with professional address at One Post Street, San Francisco, CA 94104 (USA);
- Mr Kevin Ridley, tax accountant, born in Kingfisher, Oklahoma (USA), on April 15, 1959, with professional address at One Post Street, San Francisco, CA 94104 (USA);
- Mr Paul Nielsen, attorney, born in Minneapolis, Minnesota (USA), on May 29, 1960, with professional address at Warwick Technology Park, Warwick CV34 6NZ (Great Britain); and
- Mr Jan Willem van Koeverden Brouwer, company manager, born in Amsterdam (The Netherlands), on November 30, 1974, with professional address at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

The managers are appointed for an unlimited period of time.

2) The address of the Company is set at 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille six, le premier mars.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

McKesson INFORMATION SOLUTIONS LLC, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique inscrite auprès du registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 0807161, ici représentée par M^e Stéphanie Alexandrino, avocat, résidant à Luxembourg, 1, allée Scheffer, en vertu d'une procuration datée du 28 février 2006, donnée à San Francisco, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme

Il est formé une société à responsabilité limitée (ci-après la Société) régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Objet social

2.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société du groupe. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société du groupe. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges tous ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs.

2.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

2.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent.

Art. 3. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination

La Société aura la dénomination McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS V, S.à r.l.

Art. 5. Siège social

5.1. Le siège social est établi à Bertrange.

5.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

5.3. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gestion.

5.4. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social

6.1. Le capital social est fixé à quinze mille dollars des Etats-Unis (USD 15.000) représenté par cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

6.2. La société pourra racheter ses propres parts. Toutefois, si le prix de rachat dépasse pourtant la valeur nominale des actions à racheter, le rachat pourra seulement être décidé sous condition que la société dispose de réserves distribuables suffisantes pour couvrir l'excédent du prix de rachat. La décision des actionnaires de racheter les parts propres à la société nécessite un vote unanime (100%) des associés réunis en assemblée générale extraordinaire, représentant la totalité du capital et entraînera une réduction du capital par l'annulation des actions rachetées.

6.3. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 12 des présents Statuts.

Art. 7. Parts sociales

7.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

7.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7.3. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, le transfert des parts sociales détenues par chacun d'entre eux est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Art. 8. Dissolution - Liquidation

8.1. La Société ne sera pas dissoute par suite de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

8.2. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui déterminent leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 9. Gestion

9.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants sont révocables ad nutum.

9.2. Dans les rapports avec les tiers, les gérants auront tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

9.3. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts sont de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

9.4. Le ou les gérants (suivant le cas) ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 10. Conseil de gérance

10.1. En cas de pluralité de gérants, tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toute personne prenant part à la réunion d'entendre les autres participants.

10.2. Toute participation à une conférence téléphonique organisée et présidée par un gérant résidant au Luxembourg équivaut à une participation en personne à une telle réunion et la réunion ainsi tenue est considérée comme ayant eu lieu au Luxembourg.

10.3. Les résolutions signées par voie circulaire par tous les gérants seront valablement prises et engageront la société de la même manière que si la réunion avait dûment été convoquée et tenue par le conseil de gérance.

Les signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et doivent être apposées sur une lettre ou un fax. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme tenue à Luxembourg.

10.4. Le conseil de gérance peut valablement débattre et prendre des décisions seulement si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

10.5. En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 11. Représentation

11.1. La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

11.2. Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, deux des membres du conseil de gérance agissant conjointement, peuvent subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

11.3. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, les deux gérants en question, détermineront les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Associés - Pouvoirs et droit de vote

12.1. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

12.2. En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

12.3. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité des associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

12.4. Conformément aux prescriptions de la Loi, les décisions des associés peuvent, au lieu d'être adoptées lors d'une assemblée générale des associés, être prises par voie écrite par tous les associés. Dans ce cas, chaque associé devra recevoir par lettre, fax, télex, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire, un projet des décisions à prendre et devra émettre son vote par un des moyens de communication mentionnés ci-dessus.

12.5. Chaque associé peut désigner toute personne ou entité comme son mandataire dans une procuration donnée par lettre, fax, télex ou courrier électronique, pour le représenter à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. Année sociale

13.1. L'année sociale commence le premier avril de chaque année et se termine le trente et un mars de l'année suivante.

13.2. Chaque année à la clôture de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un bilan comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société et le compte de profits et pertes.

13.3. Le bilan et le compte de profit et pertes seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des associés qui se prononce par un vote spécial sur la décharge des gérants et, le cas échéant, des commissaires.

Art. 14. Allocation des résultats

14.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net.

14.2. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve statutaire jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

14.3. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

14.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, sous les conditions suivantes:

- (a) Les comptes intérimaires sont établis par le gérant ou le conseil de gérance.
- (b) Ces comptes montrent un bénéfice incluant les bénéfices reportés ou affectés à une réserve spéciale.
- (c) La décision de payer des dividendes intérimaires est prise par le seul associé ou par assemblée générale extraordinaire des associés.
- (d) Le paiement est fait une fois que la société a obtenu la garantie que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 15. Dispositions générales

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 mars 2006.

Souscription - Paiement

Ces faits exposés, McKesson INFORMATION SOLUTIONS LLC, préqualifiée et représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les cent cinquante (150) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de quinze mille dollars des Etats-Unis (USD 15.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social de USD 15.000 est évalué à EUR 12.548.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à environ EUR 1.675.

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par un conseil de gérance se composant des gérants suivants:

- Madame Nancy Honhon, gérante, née à Rocourt (Belgique), le 28 juillet 1972, avec adresse professionnelle au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange;
- Monsieur William Howard Brennan, comptable, né au Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), le 26 janvier 1953, avec adresse professionnelle à One Post Street, San Francisco, CA 94104 (Etats-Unis d'Amérique);
- Monsieur Leonard Patterson, juriste, né en Californie (Etats-Unis d'Amérique), le 14 février 1939, avec adresse professionnelle à One Post Street, San Francisco, CA 94104 (Etats-Unis d'Amérique);
- Monsieur Kevin Ridley, comptable fiscal, né à Kingfisher, Oklahoma (Etats-Unis d'Amérique), le 15 avril 1959, avec adresse professionnelle à One Post Street, San Francisco, CA 94104 (Etats-Unis d'Amérique);
- Monsieur Paul Nielsen, juriste, né à Minneapolis, Minnesota (Etats-Unis d'Amérique), le 29 mai 1960, avec adresse professionnelle à Warwick Technology Park, Warwick CV34 6NZ (Royaume-Uni);
- Monsieur Jan Willem van Koeverden Brouwer, gérant de sociétés, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 30 novembre 1974, avec adresse professionnelle à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Les gérants sont nommés pour une période illimitée.

2) L'adresse de la Société est fixée au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Alexandrino, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2006, vol. 27CS, fol. 81, case 10. – Reçu 125,48 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2006.

P. Frieders.

(027516/212/365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.